• Montréal mardi 10 janvier 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 79 52 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



STEPHEN HARPER
PHOTO PAUL CHIASSON, PC

SONDAGE EKOS–*LA PRESSE*–*TORONTO STAR*

LES CONSERVATEURS CREUSENT L'ÉCART

PCC	PLC	NPD	BQ	VERTS
39,1%	26,8%	16,2%	12,6%*	4,6%

* À l'échelle du Canada

Les libéraux supplantés partout au pays

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les conservateurs sont en voie de confondre tous les spécialistes, selon un dernier sondage EKOS qui leur accorde une avance de 12 % sur les libéraux. Cet écart pourrait leur donner assez de sièges pour former un gouvernement majoritaire si cette tendance se solidifie.

Le coup de sonde réalisé pour *La Presse* et *The Toronto Star* auprès de 1415 électeurs du 7 au 9 janvier derniers accorde 39,1 % des intentions de vote aux conservateurs contre 26,8 % aux libéraux. Le Parti conservateur prend ainsi le pas sur les libéraux dans toutes les provinces, selon le sondage comportant une faible marge d'erreur de 2,6 %. Les néo-démocrates stagnent avec 16,2 % des intentions de vote, tandis que le Bloc québécois conserve sa place.

›Voir SONDAGE en page A12

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
C'est ce soir le quatrième débat des chefs, et pour que ce soit plus vendeur, les télédiffuseurs ont décidé de l'appeler : Les Boys IV.

Élections 2006 Troisième débat des chefs

PAUL MARTIN FAIT UNE ÉTONNANTE PROPOSITION

Il suggère de retirer au gouvernement fédéral le droit d'utiliser la clause dérogatoire



PHOTO TOM HANSON, CP

Les quatre chefs, Stephen Harper, Gilles Duceppe, Paul Martin et Jack Layton se sont serré la main avant le débat d'hier, à Montréal, qui s'est déroulé en anglais. Ils se retrouveront, ce soir et cette fois, les échanges se feront en français.

GILLES TOUPIN
ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

En baisse dans les sondages, Paul Martin a voulu frapper un grand coup hier soir lors du débat en anglais et surprendre ses adversaires en leur faisant l'étonnante proposition de retirer au gouvernement fédéral le droit d'utiliser la clause dérogatoire contenue dans la Constitution.

« Le premier geste que posera un nouveau gouvernement libéral, a déclaré M. Martin, sera de renforcer la Charte. J'aimerais demander à M. (Stephen) Harper s'il est prêt à se joindre à moi pour appuyer un amendement constitutionnel visant à retirer au gouvernement fédéral la possibilité de recourir à la clause dérogatoire pour passer outre la Cour suprême et supprimer des droits (protégés par la Charte). »

Ultime effort du premier ministre sortant pour sauver une campagne défaillante ?

Ses adversaires ont réagi rapidement en ignorant pratiquement cette proposition.

M. Harper a été le seul à répondre à l'invitation de Paul Martin en affirmant que la clause dérogatoire permettait d'atteindre un équilibre entre les pouvoirs du Parlement et ceux des tribunaux. « J'appuie les dispositions actuelles de la Charte », a tranché M. Harper.

›Voir DÉBAT en page A2

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 6
Bandes dessinées	ACTUEL 4
Décès	ACTUEL 7
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 14
Monde	A 18 et 19
Mots croisés	ACTUEL 4 et 6
Mots fléchés	ACTUEL 4
Mot mystère	ACTUEL 4
Observateur	ACTUEL 5
Petites annonces	ACTUEL 5 et AFFAIRES 4

Météo
Nuageux avec percées de soleil, maximum -3, minimum -8, plus de détails en page SPORTS 6

L-V 6 21924 98765 1

Les libéraux visés par un livre

NATHAËLLE MORISSETTE

Les libéraux se retrouvent une fois de plus dans l'embarras. À deux semaines des élections fédérales, les auteurs du livre *Les Secrets d'Option Canada* révèlent qu'une grande partie des 5,2 millions versés à l'organisme aurait été dépensée illégalement pendant la campagne référendaire, bafouant ainsi les lois électorales du Québec.

À la suite du lancement de leur ouvrage au style pamphlétaire — qui a eu l'effet d'une bombe dans les milieux politiques — les auteurs Normand Lester et Robin Philpot ont réclamé la tenue d'une vaste enquête publique afin de faire la lumière sur cette affaire.

Les deux auteurs se sont également engagés à faire parvenir à la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, tous les documents qui leur ont permis de retracer l'ensemble des dépenses effectuées par Option Canada. Le directeur général des élections du Québec, Marcel Blanchet, obtiendra lui aussi une copie de ces documents trouvés en novembre par M. Lester, derrière un centre commercial de banlieue.

›Voir LIVRE en page A4

CLAUDE PICHER
Doit-on craindre un déficit ?
LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

VINCENT MARISSAL
Martin à court de magie ?
PAGE A3

LE BONHEUR DE CUISINER
AVEC LE MAGAZINE *RICARDO*



EN KIOSQUE MAINTENANT
Cuisinez avec Ricardo, en rediffusion du lundi au vendredi, 11 h, sur les ondes de Radio-Canada
RADIO-CANADA TÉLÉVISION
Les Éditions Gesca
FILL109P

LE DÉBAT PRISE TROIS

Le premier ministre à l'assaut de la clause dérogatoire

MARTIN FAIT DIVERSION,

MALORIE BEAUCHEMIN
ET TRISTAN PÉLOQUIN

Pour Paul Martin, la clause dérogatoire donne au gouvernement fédéral « beaucoup de pouvoir » et risque de mener tôt ou tard à « des possibilités d'opprimer les droits des minorités ». C'est pourquoi un gouvernement libéral l'amenderait.

« Je ne peux pas accepter que dans un pays moderne et libre, un pays de minorités, on puisse se trouver dans une situation de gouvernement majoritaire où un Parlement puisse dénigrer les droits des minorités. C'est absolument crucial que les droits des minorités soient protégés. »

Voilà l'essentiel des propos que le premier ministre sortant a tenus devant les journalistes à sa sortie du studio de Radio-Canada, où s'est déroulé le premier débat télévisé.

« Je ne peux pas accepter qu'un Parlement puisse dénigrer les droits des minorités. »

Le chef libéral s'est aussi empressé d'indiquer que les documents qui ont servi à Normand Lester et Robin Philpot pour l'écriture de leur livre « ont été volés ».

Le premier ministre sortant a rapidement quitté la salle, avant que quiconque ne puisse lui demander s'il considère ou non le Québec comme une nation.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a pour sa part profité des quelques instants de parole qui lui étaient accordés après le débat pour fermer la porte à double tour devant l'idée d'accepter un tel amendement constitutionnel. « Pour nous, après Meech et Charlottetown, les livres sont fermés », a dit M. Duceppe.

Le chef bloquiste s'est aussi défendu d'avoir ménagé les libéraux au sujet d'Option Canada. « Je ne peux pas me mettre à parler de cela alors que la question traite d'agriculture dans le débat. J'aurais eu l'air d'un veau qui court après sa queue. »



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Avant le débat, les chefs ont dû se soumettre à la traditionnelle séance de photos. Le sourire était de rigueur. Une petite trêve avant le début des hostilités.

Paul Martin fait une étonnante proposition

DÉBAT
suite de la page A1

Le chef conservateur s'est déclaré estomaqué, plus tard devant les journalistes, que M. Martin ait lancé une nouvelle politique constitutionnelle en plein débat. Il a qualifié à cet égard M. Martin de « désespéré ».

M. Martin a soutenu aussi que la promesse de Stephen Harper de rétablir la définition traditionnelle du mariage ne pourrait se faire sans invoquer la clause dérogatoire, une accusation que nie le chef conservateur. Depuis le rapatriement de la Constitution, en 1981, le gouvernement fédéral n'a jamais invoqué la clause dérogatoire.

Durant ce troisième débat de la campagne, le dossier de l'unité nationale a de nouveau provoqué des échanges passionnés. Stephen Harper et Jack Layton ont accusé les libéraux de Paul Martin d'être responsables de la montée de l'appui à la souveraineté au Québec. « Appuyer les libéraux et leur corruption n'aidera pas la cause du fédéralisme au Québec », a lâché Jack Layton.

Gilles Duceppe a été obligé d'expliquer pourquoi, après deux référendums perdus, il n'acceptait pas le verdict de la population. Il a soutenu que l'avenir du Québec doit être décidé par le peuple québécois. Il a toutefois rejeté l'idée que le Québec était aussi divisible que le Canada.

Durant cette portion du débat, M. Duceppe a tenté à plusieurs reprises de forcer Paul Martin à reconnaître que le Québec était une nation. Sur la défensive, M. Martin l'a reconnu du bout des lèvres.

De son côté, Stephen Harper a fustigé Paul Martin d'avoir refusé l'invitation de Gilles Duceppe de débattre au Québec de l'avenir cette province au sein de la fédération canadienne. « Le premier ministre du Canada doit toujours relevé le défi des souverainistes pour défendre le pays à tout moment et à n'importe quel endroit », a dit M. Harper.

En tête dans les sondages, Stephen Harper a par ailleurs clairement été la cible autant de Paul Martin que de Gilles Duceppe pendant toute la durée du débat. Ces attaques ne l'ont guère déstabilisé.

Éthique

Stephen Harper, Gilles Duceppe et Jack Layton ont en revanche profité du thème de l'éthique pour attaquer Paul Martin. Les sujets étaient nombreux : le scandale des commandites, l'enquête de la GRC dans la présumée fuite d'informations privilégiées du ministère des Finances dans le dossier des fiducies de revenu et l'enquête policière dans le dossier d'Option Canada. Moment fort du débat, M. Harper a demandé à Paul Martin combien d'enquêtes criminelles sont actuellement menées par la GRC sur son gouvernement. Cette question est demeurée sans réponse.

M. Martin, qui comptait profiter des débats pour stopper la chute de son parti dans les sondages, a répliqué que son ministre des Finances, Ralph Goodale, ne fait pas l'objet d'une enquête et qu'il s'agit uniquement d'une allégation de l'opposition. « Il n'y a pas l'ombre d'une preuve (qu'il y a eu une fuite) et la GRC l'a confirmé », a dit Paul Martin.

En tête dans les sondages, Stephen Harper a par ailleurs clairement été la cible autant de Paul Martin que de Gilles Duceppe pendant toute la durée du débat.

Le chef libéral a aussi défendu les activités d'Option Canada. « Option Canada était une organisation de tous les fédéralistes du Québec. Des conservateurs de premier plan en faisaient partie. Il y avait des libéraux et peut-être des néo-démocrates. Que vous souleviez cette affaire de la sorte démontre que vous ne compreniez pas ce qui se passait à l'époque. Je peux vous dire que ce n'était pas une attaque contre la fédération. Nous combattions les péquistes sur leur propre terrain », a dit Paul Martin.

Dans le cas du scandale des commandites, M. Martin s'est de nouveau excusé de cette période « disgracieuse ». Il a dit avoir pris les moyens pour faire toute la lumière sur cette affaire. Mais M. Harper a répliqué que le chef libéral n'a agi que lorsque son gouvernement se trouvait en état de crise.

M. Martin a également dû s'expliquer sur les activités de son entreprise familiale de transport maritime, CSL, qui, selon les trois partis de l'opposition, paient ses impôts à l'étranger. Le chef libéral a rejeté ces accusations.

Paul Martin a d'ailleurs concentré ses attaques presque exclusivement sur le chef conservateur, Stephen Harper, conscient de la menace nouvelle que ce dernier représente pour les libéraux.

Mais les attaques les plus virulentes ont eu lieu sur la question des valeurs. La question posée par l'animateur Steve Paikin de TV Ontario concernait la décision de la Cour suprême d'autoriser les clubs échangistes. Le chef libéral n'a pas abordé directement ce sujet, mais il a voulu parler de valeurs et souligner les différences entre lui et son rival conservateur. Il a notamment affirmé que Stephen Harper avait jadis défini le Canada comme un État providence du Nord.

M. Harper a affirmé pour sa part que la décision de la Cour suprême sur les clubs échangistes n'était pas une décision liée à la Charte. Donc, a-t-il expliqué, il est possible que le Parlement se penche à nouveau sur le passage de la loi interprété par la Cour pour faire les ajustements en accord avec les valeurs canadiennes.

M. Harper a par la suite reproché vivement à Paul Martin d'avoir mis en doute son patriotisme. « Mes ancêtres ont oeuvré sous le drapeau de ce pays pendant six générations, a lancé le chef conservateur. J'ai toujours travaillé et vécu sous le drapeau de mon pays. J'ai des amis et des parents et des enfants qui vivent sous le drapeau de ce pays. Je vous dis, M. Martin, que les valeurs de ce pays sont celles de l'intégrité, de l'honnêteté, du travail dur et de la responsabilité. Votre gouvernement, M. Martin, n'a pas représenté ces valeurs. »

LE DÉBAT PRISE TROIS

SOUTIENT HARPER

Le chef du Parti conservateur a, quant à lui, qualifié la proposition de M. Martin de « volte-face surprenante. »

« C'est une diversion, tout comme sa promesse de bannir des armes à feu qui sont déjà bannies et de reconnaître à la onzième heure le déséquilibre fiscal et le Québec comme nation », a-t-il dit.

Selon lui, l'annonce inopinée de M. Martin démontre à quel point « il est désespéré ».

Quant aux attaques de Gilles Duceppe, qui croit qu'Option-Canada est un « scandale fédéral », Stephen Harper n'y adhère absolument pas. « C'est tout à fait injuste, a-t-il dit. M. Duceppe commence à se montrer très agressif envers nous, mais à cette époque là, je n'étais même pas là. »

Le chef conservateur a refusé de préciser s'il reconnaîtrait, lui aussi, le Québec comme une nation.

Le chef conservateur a refusé de préciser s'il reconnaîtrait, lui aussi, le Québec comme une nation.

Quant au chef de Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, il a vivement critiqué l'annonce-surprise de Paul Martin concernant son projet d'ôter au gouvernement fédéral le droit de recourir à la clause dérogatoire. « Plus de 20 personnes du parti de Paul Martin sont en désaccord avec lui et pensent que cette même clause devrait être utilisée pour empêcher les mariages entre conjoints de même sexe. Il n'a aucune crédibilité lorsqu'il parle de ça. Il y a un élément d'hypocrisie là-dedans », a soutenu M. Layton. Le chef du NPD a continué de marteler qu'il représentait la troisième option pour les Canadiens et il s'est dit attristé par le récent scandale entourant Option Canada.





PHOTOS ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Alors qu'à l'extérieur de la maison de Radio-Canada, les partisans du Bloc québécois ont souligné à leur manière la présence des quatre chefs dans la métropole, les journalistes s'affairaient à recueillir l'essentiel de la joute oratoire d'hier.



VINCENT MARISSAL

Martin à court de magie?

Vous pouvez commencer à effacer le point d'interrogation à la question du début de la campagne : *Le premier ministre Stephen Harper ?* Si cette perspective vous inquiète encore trop, cachez-le avec votre pouce, juste pour voir l'effet, parce que ce qui était de la science-fiction il y a quelques semaines à peine commence à prendre forme humaine.

Le chef conservateur n'est pas encore installé au 24, Sussex, mais il n'a rien fait hier soir lors du débat des chefs en anglais pour nuire à ses chances d'y accéder le 23 janvier. Au contraire. Et comme c'est le cas depuis le début de la campagne, Paul Martin l'a probablement aidé encore un peu.

La vie politique est injuste, mais Paul Martin ne devait pas seulement être bon hier soir, il devait être excellent. Il aura été moyen. Un peu plus que moyen, même. Pas mauvais, quoi, compte tenu de la politique difficile qu'il mène, mais probablement pas assez bon pour renverser une tendance nettement en faveur de son adversaire conservateur.

Stephen Harper, lui, pouvait se contenter d'être moyen, seulement de ne pas trébucher, question de conforter les électeurs qui pensent sérieusement à congédier les libéraux et à lui donner une chance. Il a été bon. Pas exceptionnel, mais comme on ne s'attend jamais à une performance électrique de sa part, cela finit par l'avantager. Comme on dit en anglais, Stephen Harper est du type *what you see is what you get*. Les libéraux ont tellement travaillé fort depuis deux ans à le dépeindre comme un dangereux agent de la droite que les électeurs sont finalement surpris de découvrir un jeune homme posé et réfléchi. Hier soir, il a même paru studieux, confiant, beaucoup moins nerveux que pendant les débats de décembre. Souriant, même.

En plus, ce qui n'aidera pas non plus Paul Martin, Jack Layton a été plutôt bon. De toute évidence, le chef du NPD apprend d'un débat à l'autre.

La partie était, il est vrai, plus difficile pour Paul Martin, lui qui devait se défendre contre trois adversaires, notamment sur le scandale du jour, celui touchant Option Canada.

Paul Martin ne devait pas seulement être bon hier soir, il devait être excellent. Il aura été moyen. Un peu plus que moyen, même.

En retard dans les sondages après 42 jours d'une campagne laborieuse, M. Martin a tenté hier de reprendre l'avantage sur le terrain des valeurs canadiennes contre son adversaire conservateur en promettant d'amender la Constitution pour empêcher le gouvernement fédéral de recourir à la clause dérogatoire.

Si c'est le plus gros lapin qui reste dans le chapeau libéral, Paul Martin risque d'être à court de magie d'ici au 23 janvier. Pendant que M. Martin parlait de clause dérogatoire, hier soir, Stephen Harper, lui, vantait son programme de réduction de TPS avec fermeté.

La clause dérogatoire, voilà qui est intéressant pour les chroniqueurs politiques (et encore !) et pour les constitutionnalistes, mais pour le commun des mortels, ça reste à voir. D'autant plus que le lapin de M. Martin est édenté. Jamais, en effet, le gouvernement fédéral n'a eu recours à cette clause extraordinaire.

Si cela ne suffit pas au Parti libéral à remonter la pente, ça met néanmoins la table pour la fin de la campagne. On y revient encore : les libéraux se présentant comme les plus grands défenseurs des droits des minorités contre les conservateurs de droite individualistes et opposés à la Charte des droits.

Le problème pour Paul Martin, c'est que cette stratégie, qui a bien fonctionné en 2004, ne colle pas cette fois-ci. Ce qui colle, par contre, ce sont les scandales sur la campagne libérale.

Sur fond de scandales... encore

Déjà amoché par une campagne difficile et peu inspirée, Paul Martin est arrivé hier à l'étape cruciale des débats des chefs dans une atmosphère de scandales entretenue, cette fois, par la sortie du livre *Les Secrets d'Option Canada,* de Normand Lester et Robin Philpot.

On peut penser ce que l'on veut du livre de MM. Lester et Philpot, dont le ton s'approche plus du pamphlet que de l'enquête journalistique, reste qu'ils ont mis la main sur un nombre impressionnant de documents démontrant, jusqu'à preuve du contraire, que le gouvernement libéral fédéral a contourné joyeusement la loi référendaire du Québec en 1995 pour asperger des millions dans le plus grand secret dans la campagne du NON. Cette preuve du contraire devrait venir des libéraux eux-mêmes, qui ont préféré se terrer hier, sauf Jean Lapierre qui a contre-attaqué en accusant les auteurs d'avoir des motivations politiques. Certes, mais cela ne veut pas dire que leurs révélations sont fausses.

Cette affaire, en plus de renforcer l'impression de gouvernement corrompu qui pèse déjà lourdement sur la campagne de Paul Martin, rappelle la stratégie « la fin justifie les moyens » mise de l'avant dans le programme de commandites, quitte à opérer au mépris des lois, une image, justement dont cherche à se distancer le chef libéral depuis des mois.

Pas facile dans les circonstances de garder sa concentration pour se préparer aux débats. Et ce sera encore pire aujourd'hui, jour du deuxième débat en français. Gilles Duceppe, qui voit les conservateurs lui gruger des votes dans les portions « fédéralistes déçus » et « nationalistes mous » de l'électorat québécois, ne se privera certainement pas de l'affaire Option Canada pour tenter de se repositionner comme le seul défenseur crédible des intérêts du Québec. C'est d'autant plus facile que le Bloc a posé des dizaines de questions au sujet d'Option Canada au cours des dernières années aux Communes.

Au milieu de cette nouvelle querelle fédéralistes-souverainistes, Stephen Harper aura beau jeu de se présenter comme une solution de rechange valable au gouvernement usé de Paul Martin et aux critiques du Bloc québécois. Entre Paul Martin empêtré dans les scandales et Gilles Duceppe qui tient un siège à Ottawa en attendant le prochain référendum, Stephen Harper jouit d'un atout important : une image de renouveau. Pas très excitant, certes, mais intègre.

Bref, la soirée de ce soir s'annonce longue pour Paul Martin. Encore une fois. Entre les électeurs qui en ont marre des scandales libéraux et ceux qui doutent de la pertinence du Bloc installé en permanence à Ottawa, il se trouve, selon notre plus récent sondage, un bassin intéressant pour les conservateurs nouveaux et améliorés. Pas encore assez pour récolter des sièges au Québec, mais la tendance est en faveur des conservateurs et les Québécois, de toute évidence, sont en mode « magasinage ».

C'est à ces électeurs-là que doit parler Stephen Harper ce soir.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

LES SECRETS D'OPTION CANADA

« (...) L'expérience d'Option Canada pendant la campagne référendaire a prouvé aux dirigeants du Parti libéral du Canada qu'il est infiniment plus facile de magouiller en politique quand l'argent est géré par le privé que lorsqu'il est géré par des fonctionnaires. »



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Normand Lester, l'un des deux auteurs du brûlot portant sur l'organisme Option Canada, n'en est pas à son premier livre coup-de-poing. Il a fait paraître les *Livre noir du Canada anglais* 1 et 2, pour ne nommer que ceux-là.

Dauphin clame son innocence

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'ancien président d'Option Canada, Claude Dauphin, s'est terré hier après la sortie du livre de Normand Lester et Robin Philpot démontrant que l'organisme a dépensé entre 3 millionset 3,5 millions de dollars pour aider le camp du NON lors du référendum de 1995.

Après avoir songé à donner un point de presse à la mairie de l'arrondissement de Lachine où il se trouvait hier, Claude Dauphin a plutôt réagi dans un communiqué laconique. « Je n'avais aucun rôle à jouer dans la gestion quotidienne des opérations d'Option Canada », peut-on y lire.

Joint au téléphone, M. Dauphin a indiqué qu'il n'avait jamais été payé pour gérer des fonds et qu'il avait seulement accepté la présidence « honoraire » de l'organisme. Le vice-président du comité exécutif et responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal a ensuite précisé qu'il ne souhaitait pas répondre aux questions.

L'auteur Robin Philpot a pour sa part été incisif à l'endroit de Claude Dauphin, qui clame son innocence depuis toujours. « Il dit qu'il n'a aucune idée de ce qui est arrivé avec l'argent. Mais s'il dit la vérité, il ne mérite pas d'être au comité exécutif. S'il ne dit pas la vérité, il ne mérite pas non plus d'être là », a-t-il déclaré.

Le livre contient notamment une lettre du ministre du Patrimoine de l'époque, Michel Dupuy, adressée à Claude Dauphin, confirmant une subvention de 1,8 million à Option Canada. « J'ose croire que cette subvention additionnelle vous permettra de mener à bien toutes vos activités et d'atteindre vos objectifs du Programme d'appui à la dualité linguistique », peut-on lire.

« Je n'avais aucun rôle à jouer dans la gestion quotidienne des opérations d'Option Canada. »

Dans son communiqué, Claude Dauphin indique qu'il a eu à solliciter des fonds à la demande du Conseil pour l'unité canadienne (CUC), son « client » qui lui a demandé d'être président honoraire. La lettre mentionne également qu'Option Canada doit remettre un rapport dans les deux mois suivants.

21 000$ pour trois mois

Les auteurs ajoutent, preuve à l'appui, que Claude Dauphin recevait un salaire d'Option Canada. Entre le 15 septembre et le 15 décembre 1995, l'ancien député libéral provincial a ainsi reçu 21 155,82 $ pour assurer la présidence d'Option Canada.

« Il n'a pas été en mesure de dire aux journalistes ni à l'enquêteur du DGE, ni à nous ce qu'il a fait pour Option Canada pour mériter sa paie ni ce qu'Option Canada a fait avec l'argent qu'il a lui-même demandé au ministre à titre de président », écrivent les auteurs.

Dans son communiqué, Claude Dauphin indique qu'il a facturé pour une « brève période » ses services à Option Canada à la demande du CUC. Au téléphone, M. Dauphin a ajouté qu'il a poursuivi ses responsabilités habituelles au CUC alors qu'il était président « honoraire » d'Option Canada.

De son côté, le chef de l'opposition officielle, Pierre Bourque, demande à Claude Dauphin de quitter ses fonctions le temps de faire la lumière sur Option Canada. M. Bourque estime que les responsabilités de Claude Dauphin « commandent une crédibilité et une réputation à toute épreuve ».

Le livre lancé hier montre aussi que plusieurs « personnalités bien connues » ont reçu des salaires de l'organisme prônant le fédéralisme. Le chef de cabinet de Gérald Tremblay, Jean-Luc Trahan, a ainsi reçu, entre autres, un peu plus de 13 500 $ d'Option Canada. Il a été impossible d'obtenir des commentaires de ce dernier.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay a pour sa part refusé de commenter les allégations planant sur l'un des membres les plus influents de son administration ainsi que sur son chef de cabinet. Dimanche, le maire Tremblay a indiqué qu'il avait toujours confiance en Claude Dauphin.

QUI SONT-ILS?

Qui est Normand Lester ?
› Auteur du *Livre noir du Canada anglais*, Normand Lester est un ancien journaliste de Radio-Canada et est maintenant commentateur à TQS. Il a quitté ses fonctions à CKAC vendredi dernier. M. Lester a également été correspondant à Ottawa, à Washington et à Paris.

Qui est Robin Philpot ?
› Auteur du *Référendum volé*, Robin Philpot a travaillé comme rédacteur, traducteur et spécialiste en communication. Originaire de l'Ontario, il est au Québec depuis 1974.

Qu'est-ce qu'Option Canada ?
› Option Canada a officiellement été créé le 7 septembre 1995, moins de deux mois avant la tenue du référendum sur la souveraineté. L'objectif premier de cet organisme était de promouvoir l'unité canadienne.

Les libéraux visés par un livre

LIVRE
suite de la page A1

M. Blanchet déclenchera une enquête dès qu'il aura mis la main sur ces documents, a annoncé son porte-parole (voir texte en page A7).

Réactions des libéraux

À peine quelques heures après la sortie du livre, les libéraux n'ont pas tardé à réagir (voir texte en page A5). Le ministre Jean Lapierre, lieutenant de Paul Martin au Québec, a reproché aux auteurs d'avoir écrit un livre contenant « plus d'éditorial que de faits ».

« Ces gars-là se sont dépêchés pour publier un livre le jour du débat, de toute évidence ce n'est pas un exercice professionnel », a-t-il souligné.

À la lumière des factures, des lettres et des contrats consultés, les deux auteurs ont affirmé lors d'un point de presse hier que les sommes importantes versées par le ministère du Patrimoine à Option Canada auraient servi à payer notamment des « bénévoles », des activités partisanes et des publicités destinées à promouvoir le message du camp du NON pendant la campagne.

L'organisme aurait notamment versé environ 300 000 $ à une cinquantaine de « bénévoles » dont le mandat était de faire la promotion des institutions canadiennes.

« Les lois électorales du Québec ont été violées durant la campagne référendaire de 1995, a affirmé M. Lester. Il y a une partie significative des 5 millions qui ont été donnés secrètement par le ministère du Patrimoine au Conseil de l'unité canadienne puis à Option Canada. »

Le montant total permis par la loi pendant la campagne référendaire pour le camp du NON et le camp du OUI était de 5 millions chacun. Or, les quelque 5,2 millions d'Option Canada s'ajouteraient à cette somme. Toutes ces dépenses n'auraient pas été comptabilisées.

Les dépenses d'Option Canada « n'englobent pas celles engagées pour organiser le très mal nommé *love-in,* cette manifestation tenue à Montréal le 27 octobre », précise-t-on toutefois dans le livre. « Cet événement a été organisé en catastrophe pour arracher la victoire au camp du OUI. »

Des acteurs politiques éclaboussés

Par ailleurs, le livre, en librairie demain et imprimé à 11 000 exemplaires, montre du doigt des acteurs politiques encore actifs, qui sont impliqués de près ou de loin dans la campagne référendaire de 1995. L'actuel ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, et le vice-président du comité exécutif et responsable de la sécurité publique de la Ville de Montréal, Claude Dauphin font partie du lot.

Selon les auteurs, le ministre Pettigrew, qui était en 1995 expert-conseil en affaires internationales et en économie mondiale, aurait reçu une somme de 13 674,60 $ d'Option Canada pour avoir écrit une série d'articles. Ces textes, destinés à promouvoir l'unité canadienne, ont été publiés pendant cinq jours consécutifs dans la page d'opinion de *La Presse.* Sur sa facture envoyée à Jocelyn Beaudoin, vice-président exécutif du Conseil pour l'unité canadienne, M. Pettigrew aurait demandé d'être payé pour « services de recherche, rédaction et conseil stratégique ». La facture a ensuite été expédiée par M. Beaudoin à Option Canada.

Ancien président d'Option Canada, Claude Dauphin, a également été éclaboussé. Selon le livre, M. Dauphin aurait reçu un salaire de 21 155,82 $ pour avoir été président de l'organisme de septembre à décembre 1995.

Normand Lester et Robin Philpot affirment également que plusieurs acteurs impliqués dans le camp du NON comme Liza Frulla, ministre du Patrimoine, Lucienne Robillard, ministre des Affaires intergouvernementales, Jean Charest, premier ministre du Québec, et Daniel Johnson, ancien chef du Parti libéral du Québec, ne peuvent plus feindre l'ignorance quant au rôle d'Option Canada. Tous ces gens n'ont pas été interrogés par Normand Lester et Robin Philpot.

Pour illustrer leurs propos, les deux hommes mentionnent que les coûts engendrés par la fête de fin de campagne du comité du NON, qui a eu lieu à Montréal au Métropolis le soir du référendum, ont été assumés par Option Canada. Coût total de ce rassemblement et de quelques autres fêtes : 102 814,35 $.

« Il est difficile de croire que toutes ces personnes pouvaient ignorer l'existence même d'Option Canada et ignorer le fait que cet organisme avait de l'argent disponible pour organiser des activités pour le NON », écrivent les auteurs.

« Il fallait quelqu'un pour gérer le trafic de factures », a ajouté hier M. Lester. Certaines dépenses auraient été assumées par le Conseil pour l'unité canadienne alors que d'autres factures auraient été payées par Option Canada.

La firme André Morrow communications, qui appartient à André Morrow, conjoint de la ministre Frulla, aurait aussi reçu des fonds d'Option Canada. Tony Mignacca, ancien organisateur politique et collaborateur de l'ancien ministre Alfonso Gagliano, aurait également signé un contrat avec Option Canada.

L'ancien éditorialiste en chef de *La Presse,* Alain Dubuc, a également été montré du doigt par les auteurs pour avoir participé à une conférence dans l'Ouest du pays aux frais d'Option Canada. Le livre souligne que l'organisme aurait déboursé 2616,41 $ pour payer le voyage de Dubuc, à Calgary et Vancouver, entre le 17 et le 21 avril 1996. Selon M. Dubuc, l'invitation avait été faite par le Conseil de l'unité canadienne, et non par Option Canada. Il rappelle également que l'événement a eu lieu après le référendum et non pendant la campagne. « C'était pour une conférence sur les conséquences du référendum, qui a eu lieu après le référendum, et dans laquelle je suis allé expliquer aux gens de l'Ouest en quoi la victoire du NON ne signifiait pas une victoire du fédéralisme, a expliqué M. Dubuc. Cela cadrait parfaitement dans mon travail d'éditorialiste.

« Je n'ai jamais su qu'au final, c'était Option Canada qui payait la facture », a-t-il ajouté.

Quant aux 13 675 $ versés à M. Pettigrew, M. Dubuc assure qu'il n'avait « aucune idée » que le consultant avait été rémunéré par Option Canada pour rédiger les textes d'opinions qui ont été publiés cinq jour d'affilé dans *La Presse*.

Avec Tristan Péloquin.

LES SECRETS D'OPTION CANADA

« Tout le secret entourant Option Canada, jumelé aux très nombreux trous de mémoire de ses dirigeants et à leur capacité de tourner allègrement la page sans jamais rendre de comptes sur l'utilisation de plus de cinq millions de dollars de fonds publics, fait drôlement penser au célèbre scandale appelé pudiquement le scandale des commandites. »



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Robin Philpot, hier, au cours d'une conférence de presse fortement médiatisée. Après *Le Référendum volé*, il cosigne cette fois-ci, dans la même veine, *Les Secrets d'Option Canada*.

Lapierre dénonce l'esprit partisan

Le député d'Outremont défend l'intégrité du gouvernement Martin

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le lieutenant politique de Paul Martin au Québec, Jean Lapierre, estime que Normand Lester et Robin Philpot se sont livrés à un exercice « partisan » en publiant un livre à un moment « suspect », peu de temps avant la deuxième série de débats.

Le candidat libéral dans Outremont a déclaré que Normand Lester avait peu de sympathie envers le Parti libéral du Canada.

« M. Lester est un résidant du comté d'Outremont et nos pointages nous indiquent clairement qu'il n'est pas libéral », a-t-il laissé tomber.

Jean Lapierre a du même coup défendu l'intégrité de son gouvernement.

« Je crois qu'il n'y a pas de rapport entre ceci et les membres de notre gouvernement, personne n'a rien fait de mal, Paul Martin n'était pas au courant », a-t-il dit.

Le député d'Outremont a pris la peine de souligner que les liens entre le Parti libéral et Claude Dauphin, l'ex-président d'Option Canada, étaient aujourd'hui ténus.

« Je crois qu'il n'y a pas de rapport entre ceci et les membres de notre gouvernement, personne n'a rien fait de mal, Paul Martin n'était pas au courant. »

« M. Dauphin n'a aucune relation avec nous à ce moment-ci et par conséquent il n'a aucun rôle », a-t-il précisé. Claude Dauphin a été, en 1997, conseiller principal pour le Québec au cabinet de Paul Martin, alors ministre fédéral des Finances.

Le ministre fédéral des Transports a ajouté qu'il était maintenant de la responsabilité du directeur général des élections et de la vérificatrice générale du Canada de contre-vérifier les révélations des deux auteurs.

Il en a aussi profité pour mettre en doute la crédibilité des deux auteurs.

« Ces gars-là se sont dépêchés pour publier un livre le jour du débat, de toute évidence ce n'est pas un exercice professionnel », a-t-il souligné.

Jean Lapierre a aussi laissé entendre que les documents d'Option Canada auraient été obtenus de façon litigieuse. Le député libéral soutient que ces documents auraient pu être volés.

CHRONOLOGIE

1993
Mise sur pied du programme Option Canada, relevant du Conseil pour l'unité canadienne (CUC), créé en 1964, et dont le mandat est de suivre de près le débat sur la souveraineté. En novembre de cette année-là, le Bloc québécois fait élire 54 députés.

Septembre 1994
Le Parti québécois gagne les élections et déloge le Parti libéral. Jacques Parizeau promet un référendum sur la souveraineté au cours de l'année suivante.

7 septembre 1995
Option Canada devient une entreprise pour financer les activités politiques du CUC, menacé de perdre son statut d'organisme de charité. Présidé par Claude Dauphin, ex-député libéral proche de Paul Martin, Option Canada est « un organisme sans but lucratif voué à la promotion du fédéralisme canadien », selon un communiqué discret publié à l'époque par Patrimoine Canada. Il cherche « à informer et sensibiliser » les Québécois aux « nombreux avantages d'appartenir à la fédération canadienne ».

25 septembre 1995
Claude Dauphin adresse la première demande de subvention d'Option Canada à Patrimoine Canada. Au total, le Ministère versera 4,8 millions à Option Canada.

1er octobre 1995
Début de la campagne référendaire de 30 jours.

20 mars 1997
Le quotidien montréalais *The Gazette* révèle l'existence d'un groupe de promotion du fédéralisme appelé Option Canada, qui a reçu près de cinq millions d'Ottawa dans des circonstances mystérieuses.

21 mars 1997
Le directeur général des élections du Québec et le vérificateur général du Canada annoncent qu'ils enquêteront sur Option Canada.

8 et 9 octobre 1997
Une note de fonctionnaires à la ministre de Patrimoine Canada fait ressortir « un manque de rigueur face aux critères du ministère et du Conseil du Trésor » dans l'octroi des subventions à Option Canada.

16 octobre 1997
Le directeur général des élections du Québec met fin à son enquête en raison d'un jugement de la Cour suprême qui invalide une partie de la Loi électorale québécoise.

20 octobre 2005
Le Comité des comptes publics, sur une motion du Bloc Québécois, demande à la vérificatrice générale d'enquêter sur le CUC et Option Canada. La vérificatrice répond un mois plus tard qu'elle ne dispose pas d'éléments nouveaux pour rouvrir l'enquête.

Novembre 2005
Normand Lester et Robin Philpot découvrent, grâce aux indications d'une source, une caisse de documents sur Option Canada « près d'un bac à déchets d'un centre commercial de banlieue ».

5 janvier 2006
Le quotidien torontois *Globe and Mail* révèle que la Gendarmerie royale du Canada enquête sur l'utilisation de fonds publics par Option Canada, à la demande de Patrimoine Canada.

Sources : La Presse, www.blocquebecois.org

À QUI FACTURER?

Normand Lester et Robin Philpot notent dans leur livre que certaines factures envoyées à Option Canada avaient d'abord été adressées au Comité des Québécoises et Québécois pour le Non, qui bénéficiait d'un budget de cinq millions pour défendre le fédéralisme pendant la campagne référendaire.

« Or, pour un très grand nombre de factures, on a caché le nom du destinataire en apposant une étiquette autocollante » portant l'adresse d'Option Canada.

Ces factures, dont certaines ont été envoyées après le déclenchement de la campagne référendaire, ont bel et bien été payées par Option Canada.

« BCP se défend en plaidant une malencontreuse erreur où le Comité pour le Non aurait été confondu avec la Coalition pour le Non mise sur pied par Michel Bélanger avant la création officielle du Comité officiel pour le Non, soutiennent Philpot et Lester. Or cet argument ne tient pas la route, disent-ils, car on note que BCP faisait clairement la distinction entre la campagne référendaire et la campagne préréférendaire. Et un grand nombre de factures payées par Option Canada portaient l'indication *Campagne référendaire* », peut-on lire.

— Tristan Péloquin



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Normand Lester (photo) et Robin Philpot ont mis la main sur des caisses de documents, notamment des factures et des chèques encaissés, pour écrire leur livre.

POUR 100 000 $ DE *TIE- WRAPS*

Le 4 octobre 1995, l'agence de publicité BCP a facturé à Option Canada 87 800 $ (100 052 $ en incluant les taxes) pour l'achat de quelque 74 000 attaches de nylon *tie- wraps*. Selon les auteurs, ces attaches ont servi à accrocher des affiches pour le Non dans certains endroits publics et sur les balcons de résidences.

« En fait, BCP a facturé à Option Canada la conception, la coordination et la production d'au moins 65 000 panneaux-balcon pour le NON avec comme date de facturation le 4 octobre, pour un montant total d'environ 225 000 $. De plus, selon le rapport officiel du comité pour le Non, consulté en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, BCP a facturé au comité pour le Non un autre 70 000 panneaux- balcon, le 24 octobre 1995, pour un total de près de 215 000 $ (...), peut-on lire dans le livre. Les factures payées d'une part par le comité pour le Non et d'autre part par Option Canada portent la même indication *campagne référendaire*. »

BCP n'a réagi que par communiqué hier et n'a pas répondu à nos questions.

— Tristan Péloquin

LES SECRETS D'OPTION CANADA

« L'obscurantisme systématique des responsables d'Option Canada, et surtout de Claude Dauphin, de René Lemaire et de Jocelyn Beaudoin, n'a plus sa place. Au nom de la démocratie, du droit, de l'histoire, le peuple québécois a le droit de tout savoir sur cette mystérieuse création et ses activités secrètes qui ont influencé l'issue du référendum de 1995. »

Qui sont les acteurs ?

Hier matin, leur nom s'est retrouvé dans une ou plusieurs pages des *Secrets d'Option Canada*, l'ouvrage explosif de Normand Lester et de Robin Philpot sur le financement de cet organisme voué à la promotion du fédéralisme. À divers degrés, ces personnages, dont la majorité sont encore des acteurs de la scène politique canadienne, seraient mêlés, selon les deux auteurs, aux activités de cette organisation. Qui sont-ils ? Que faisaient-ils à l'époque ? Quel fut leur rôle selon Lester et Philpot ? Et quelle est leur réponse aux affirmations contenues dans l'ouvrage ? Voici ce que *La Presse* a glané hier.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©
Claude Dauphin

CLAUDE DAUPHIN

Président d'Option Canada en 1995, aujourd'hui vice-président du comité exécutif et responsable de la sécurité publique de la Ville de Montréal.

Allégations :
« (...) Il n'était pas du tout un simple prête-nom. Option Canada comptait tellement sur lui qu'entre le 15 septembre 1995 et le 15 décembre 1995, de sa cagnotte de 5,2 millions, elle a versé à Claude Dauphin la modique somme de 21 155,82 $ pour services rendus. »

« (...) Me Dauphin avait personnellement pris le soin de facturer à Option Canada environ 1500 $ par semaine, avec une diligence remarquable, payés toutes les deux semaines. »

Document à l'appui :
Facture réclamée à Option Canada pour du travail effectué en période référendaire.

Réaction :
Claude Dauphin soutient qu'en tant que président honoraire d'Option Canada, il n'a jamais été impliqué dans la façon dont l'argent était dépensé. « Mon rôle s'est limité à faire des demandes de subventions pour l'organisme, ce que j'ai fait, notamment auprès de Patrimoine Canada. Ça s'est arrêté là », avait-il confié à *La Presse* lorsque le scandale a éclaté.

« Suite aux instructions du Conseil de l'unité canadienne, j'ai facturé pour une brève période mes honoraires à Option Canada », a-t-il reconnu hier dans un communiqué, réitérant qu'il est prêt à collaborer avec les autorités.

JOCELYN BEAUDOIN

Vice-président exécutif du Conseil de l'unité canadienne en 1995, aujourd'hui directeur du bureau du Québec à Toronto.

Allégations :
« (...)Les très nombreuses lettres, avec factures, qui commencent par « Cher Jocelyn » ne laissent aucun doute quant à son rôle et à sa connaissance des activités qui violaient de façon flagrante la Loi sur la consultation populaire. Non seulement y a-t-il participé pleinement, mais il a facturé à Option Canada la somme de 24 000 $. »

Documents à l'appui :
Facture de 24 000 $ réclamés à Option Canada pour du travail effectué en période référendaire.

Réaction :
M. Beaudoin ne nous a pas rappelé hier. Son patron, le ministre Benoît Pelletier, soulignait que le gouvernement allait collaborer à l'enquête que compte mener le directeur général des élections du Québec, Marcel Blanchet.

RENÉ LEMAIRE

Directeur général d'Option Canada en 1995, aujourd'hui directeur général d'un programme d'échanges étudiants géré par le Conseil de l'unité canadienne.

Allégations :
« (...)En plus des honoraires qu'il a touchés — notamment 10 000 $ du 1er septembre au 30 octobre 1995 — une entreprise à numéros (...), dont l'adresse est la même que celle de René Lemaire, a facturé 27 692,32 $ à Option Canada (...), surtout pendant la campagne référendaire officielle. »

Documents à l'appui :
Factures réclamées à Option Canada pour du travail effectué en période référendaire.

Réaction :
M. Lemaire est à l'extérieur de la ville pour la semaine, a-t-on affirmé hier à ses bureaux.

TONY MIGNACCA

Organisateur libéral de longue date qui a travaillé dans l'entourage d'Alfonso Gagliano. A été banni à vie du Parti libéral par Paul Martin quelques heures après le dépôt du rapport Gomery.

Allégations :
Selon le livre *Les Secrets d'Option Canada*, Mignacca aurait été payé par Option Canada pendant la campagne référendaire.

« Tony Mignacca a signé un contrat le 31 août 1995 avec Option Canada, organisme n'existant pourtant pas encore officiellement, dans le cadre d'un mystérieux programme intitulé Programme des valeurs canadiennes. »

Documents à l'appui :
Transcription d'un contrat par lequel Tony Mignacca s'engage à diriger des « séances d'animation et de formation » contre « une rémunération de 10 500 $. »

Réaction :
N'a pu être joint hier.

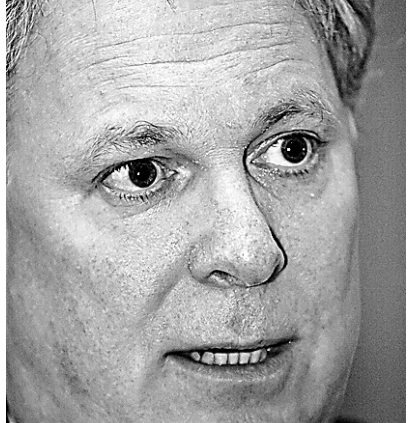


PHOTO CLÉMENT ALLARD, PRESSE CANADIENNE
Jean Charest

JEAN CHAREST

Chef du Parti conservateur et vice-président du comité du NON en 1995, aujourd'hui premier ministre du Québec.

Allégations :
Fait partie d'une liste de personnes que les auteurs soupçonnent d'avoir été au courant des activités « illégales » d'Option Canada.

Document à l'appui : Aucun.
Réaction :
Le porte-parole de M. Charest, Hugo D'Amours, a indiqué hier que M. Charest ne fera pas de commentaires sur le livre de MM. Lester et Philpot. Au cabinet de M. Charest, on invite à parler au ministre des Affaires intergouvernementales canadienne, Benoît Pelletier, qui souligne que jamais les auteurs du livre « ne sont entrés en contact avec le bureau du premier ministre, ou avec mon cabinet, pour chercher à vérifier leurs allégations ».

LIZA FRULLA

Députée de la circonscription de Marguerite-Bourgeoys et vice-présidente du Comité pour le NON en 1995, aujourd'hui ministre fédérale du Patrimoine. Son conjoint, André Morrow, est président de Morrow Communications.

Allégations :
La firme Morrow Communications est accusée d'avoir travaillé pour Option Canada pendant la campagne référendaire. Au sujet du couple, les auteurs écrivent : « Il est difficile de croire qu'un membre de ce couple ait pu connaître l'existence d'Option Canada assez pour lui facturer plus de 10 000 $ (André Morrow), alors que l'autre membre ignorait l'existence de l'organisme (Liza Frulla), d'autant plus que tous les deux travaillaient ardemment pour que le NON l'emporte. »



PHOTO DAVID BOILY, PRESSE CANADIENNE
Liza Frulla

Document à l'appui :
Facture de 10 028,05 $ de Morrow Communications réclamée à Option Canada.

Réaction :
« Contrairement aux allégations des auteurs, le travail effectué par Morrow Communications était antérieur à la période référendaire, a fait savoir hier la firme par voie de communiqué. La date d'émission du chèque, tel que présenté dans le livre, n'est aucunement le reflet de la période pendant laquelle le mandat a été effectué.

« Mon entreprise a agi en conformité avec toutes les lois et je ne laisserai personne insinuer quoi que ce soit qui pourrait nuire à ma réputation et à celle de mon entreprise », a précisé M. Morrow.

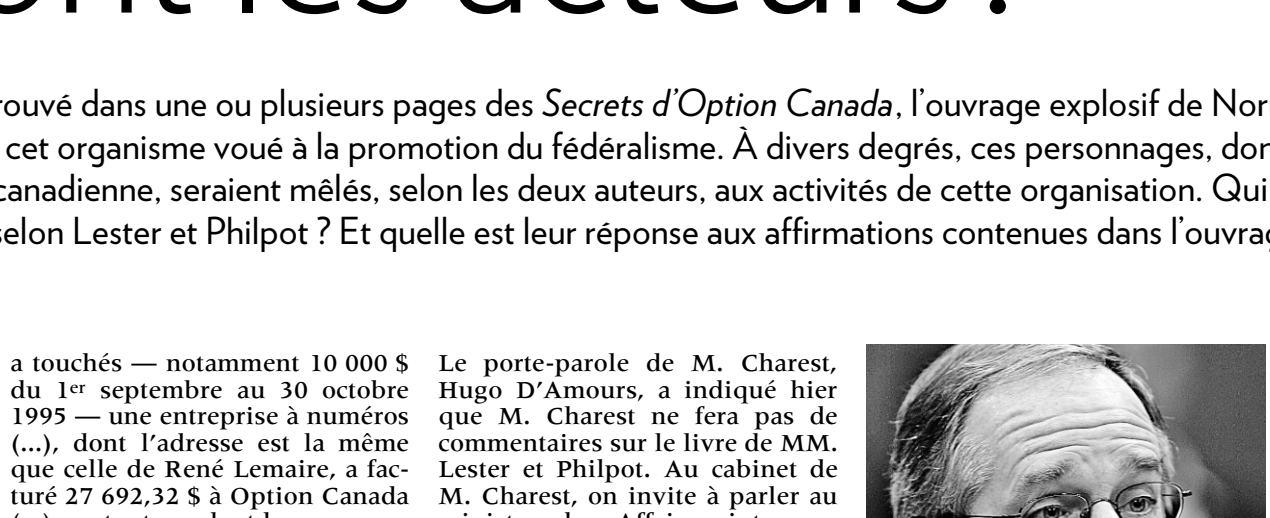


PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©
Les auteurs du livre allèguent, facture à l'appui, que Claude Dauphin a touché plus de 20 000 $ d'Option Canada, témoin ce chèque de 3204 dollars.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE
Daniel Johnson

DANIEL JOHNSON

Chef du Parti libéral du Québec et de l'opposition officielle et président du Comité du NON en 1995, aujourd'hui retiré de la politique active.

Allégations :
« Le chef du NON était tellement populaire chez Option Canada que celle-ci a payé un voyage à Calgary, à Edmonton et à Vancouver avec sa femme du 17 au 22 avril 1996. »

Document à l'appui :
Billet d'avion de Daniel Johnson pour un aller-retour à Calgary et Vancouver daté du 20 mars 1996 au montant de 1394,91 $ qui, selon les auteurs, aurait été payé par Option Canada.

Réaction :
« Pendant 30 ans de vie publique j'ai toujours agi conformément à la Loi électorale. Le camp du Non, en 1995, a appliqué avec rigueur les dispositions de la loi », a martelé hier M. Johnson, furieux, dans une entrevue à Radio-Canada.

Toutes les affiches du camp du NON étaient explicitement « autorisées par l'agent officiel », soutient-il.

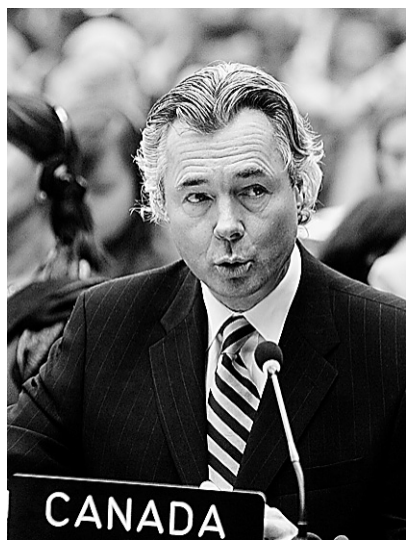


PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©
Pierre Pettigrew

PIERRE PETTIGREW

Vice-président de la firme de services-conseils Samson Bélair / Deloitte & Touche en 1995, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères.

Allégations :
Pierre Pettigrew aurait été payé pour donner son opinion dans les médias sur la campagne référendaire. « Pierre Pettigrew a été payé à l'insu de tout le monde pour défendre le Canada. »

Documents à l'appui :
Facture de 13 674,60 $ au nom de Pierre Pettigrew pour « services de recherche, rédaction et conseil stratégique ».

Réaction :
Veut terminer la lecture du livre avant de réagir.

LUCIENNE ROBILLARD

Représentante du Parti libéral du Canada au sein du Comité pour le NON en 1995, aujourd'hui ministre des Affaires intergouvernementales.

Allégations :
Fait partie d'une liste de personnes que les auteurs soupçonnent d'avoir été au courant des activités « illégales » d'Option Canada.

Documents à l'appui : Aucun.

Réaction :
A laissé le ministre des Transports, Jean Lapierre, émettre les commentaires officiels du Parti libéral du Canada.

BCP

Traditionnellement très proche des libéraux, l'agence de publicité BCP est dirigée par Yves Gougoux et John Parisella, qui ont tous deux témoigné devant la commission Gomery.

Allégations :
BCP a reçu sans appel d'offres plus de 2,25 millions en contrats d'Option Canada.

« (....) Nous avons analysé les factures de BCP payées par Option Canada pour démontrer qu'une partie importante de celles-ci portaient sur du travail et du matériel de propagande réalisés pendant le mois d'octobre 1995 pour servir à faire gagner le camp du Non. »

Documents à l'appui :
Factures de BCP adressées à Option Canada.

Réaction :
« S'il y a responsabilité dans ce dossier, elle appartient à celui qui encourt la dépense, et non pas au fournisseur de services, a indiqué BCP par voie de communiqué. Ceci étant dit, BCP réitère que les frais et services qu'elle a facturés à Option Canada en 1995, selon les documents à sa disposition, l'ont été exclusivement pour des frais et services de placement médias et de publicité rendus en septembre 1995, soit durant la période préréférendaire. »

GROUPE EVEREST

Fondé par Claude Boulay, Groupe Everest est une des entreprises qui ont le plus profité du programme de commandites. Au total, elle a reçu quelque 67,7 millions, selon la commission Gomery.

Allégations :
La firme a reçu 85 000 $ en contrats d'Option Canada, notamment pour l'organisation de *focus groups* facturés une fois la campagne référendaire déclenchée. « Bien que BCP ait reçu la part du lion des largesses de la mystérieuse Option Canada et de son bailleur de fonds, le ministère du Patrimoine canadien, d'autres maisons de publicité et de communications ont réussi à s'y tailler une place. »

Documents à l'appui :
Facture de 24 608,58 $ du Groupe Everest réclamée à Option Canada.

Réaction :
Les anciens dirigeants n'ont pu être joints.

LES SECRETS D'OPTION CANADA

« Option Canada était tellement mystérieuse que le Directeur général des élections du Québec n'en savait strictement rien avant que l'article paraisse dans The Gazette, le 20 mars 1997. »

LE DGE FERA ENQUÊTE

Des libéraux provinciaux dans l'embarras

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Le directeur général des élections du Québec, Marcel Blanchet, déclenchera une enquête dès qu'il aura en main les documents mis en lumière par le tout récent ouvrage de Normand Lester et Robin Philpot sur Option Canada.

Me Blanchet avait rencontré M. Philpot avant les Fêtes et ce dernier lui avait montré, rapidement, quelques documents qui ont servi au livre lancé hier. « L'élément déclencheur est survenu quand M. Blanchet a vu que sur des factures adressées au comité du NON, on avait posé de nouvelles étiquettes pour les acheminer à Option Canada », a expliqué hier Denis Dion, porte-parole du DGE québécois.

En fait, en fin de journée, la décision de faire enquête était prise, il ne restait qu'à préciser si cette investigation pouvait être publique, le DGE n'ayant pas beaucoup de marge de manoeuvre pour déclencher des enquêtes publiques, une opération qui serait sans précédent au Québec, a souligné M. Dion.

Le DGE a aussi été alerté par « l'ampleur de la chose... les dépenses non conformes pourraient être assez importantes », a précisé M. Dion qui souligne toutefois qu'il s'agit de gestes faits il y a plus de cinq ans et qu'aucune poursuite ne serait par conséquent possible.

Au gouvernement du Québec, on commentait du bout des lèvres les affirmations du tandem Lester-Philpot. Pas de commentaires au cabinet de Jean Charest qui était à l'époque vice-président du comité du NON et chef du Parti conservateur.

Pour le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, « il est sain et rassurant pour la démocratie québécoise que le DGE vérifie les allégations des auteurs, la crédibilité de leurs sources et la rigueur de leur travail. Attendons de voir ses conclusions. Comme à l'habitude, il pourra compter sur toute notre collaboration à cet égard », a affirmé M. Pelletier dans un communiqué.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE ©

Dans une entrevue à la radio, Daniel Johnson a martelé n'avoir jamais toléré de dérogation à la Loi québécoise sur le financement des partis politiques ou sur les consultations populaires.

Il déplore que le Bloc québécois et le PQ, à partir de telles allégations « répètent sans arrêt que les fédéralistes ont volé le référendum de 1995. Quand ils parlent de vol, parlent-ils des 25 millions donnés par le gouvernement péquiste pour le Conseil de la souveraineté pour promouvoir l'indépendance ? Des bulletins rejetés massivement dans les circonscriptions fédéralistes ? » a demandé M. Pelletier.

« Le DGE a aussi été alerté par « l'ampleur de la chose... les dépenses non conformes pourraient être assez importantes. »

Dans l'embarras

Le livre de Lester et Philpot identifie plusieurs « bénévoles » qui ont été rétribués par Option Canada, pendant la campagne référendaire, pour faire de l'animation sur les valeurs canadiennes. Josée Guillemette, notamment, la conjointe de Pietro Perrino, l'un des principaux organisateur de Paul Martin au Québec. M. Perrino a été aussi l'un des principaux lieutenants de Daniel Johnson, le président du comité du NON.

Lise Saint-Martin, ancienne du cabinet de Gil Rémillard, a été aussi responsable de la campagne d'Hélène Scherrer à Québec. Deborah Hook, citée dans le livre, était à l'époque au cabinet du ministre québécois de l'Énergie, Christos Sirros. On y mentionne aussi Guy Paquin, que l'on retrouve plus récemment aux cabinets de Julie Boulet et de Sam Hamad à Québec.

On parle aussi d'André Morrow, le conjoint de Liza Frulla qui était députée du PLQ à l'époque. M. Morrow a soutenu dans un communiqué que son travail n'avait pas été fait durant la campagne référendaire — et, par conséquent, n'avait pas à être comptabilisé dans la campagne du NON. Il a menacé d'engager des poursuites si les auteurs ne corrigeaient pas leur tir.

Johnson furieux

Président du comité du NON à l'époque, Daniel Johnson était visiblement furieux devant les allégations contenues dans le livre. Dans une entrevue percutante à la radio, hier midi, il a martelé n'avoir jamais, en 30 ans de vie publique, toléré de dérogation à la Loi québécoise sur le financement des partis politiques ou sur les consultations populaires. On ne peut blâmer le comité du Non si des gens de Vancouver, financés par des entreprises de leur région prennent l'avion pour venir agiter des drapeaux au centre-ville de Montréal, a-t-il soutenu.

Toutes les affiches officielles du camp du NON étaient explicitement autorisées par l'agent officiel, a-t-il renchéri, soulignant que le NON ne pouvait être tenu responsable de tous les gestes des fédéralistes au Québec.

Par la suite, M. Johnson a refusé de répondre aux appels des autres médias. Dans leur livre, MM. Lester et Philpot soutiennent que M. Johnson ne pouvait ignorer l'existence d'Option Canada, puisque ce groupe avait financé une tournée du chef de l'opposition dans l'Ouest en 1996... donc après la tenue du référendum.

À Ottawa, au bureau de la vérificatrice Sheila Fraser, on soulignait que celle-ci s'était entretenue hier avec M. Lester qui s'est engagé à lui faire parvenir toute sa documentation. Après en avoir pris connaissance, Mme Fraser décidera d'enclencher ou non une enquête. Elle n'a aucun recours auprès d'Option Canada, mais elle a la responsabilité de vérifier les fonds de Patrimoine Canada, une société publique qui a financé Option Canada.

Du côté du Parti québécois on promettait des réactions pour ce matin. Mais hier, l'ancien directeur général des élections, Pierre-F. Côté, a soutenu qu'il aurait sans hésiter déclenché une enquête sur la base des documents déposés par les deux auteurs.

En 1995, les interventions par les « tiers » étaient illégales dans les campagne référendaires et l'entrée en scène d'Option Canada aurait clairement méritée un examen approfondi, a expliqué hier M. Côté. « Il faut féliciter la source qui a donné ces documents », a lancé M. Côté.

Ce dernier avait, en vain, étudié le dossier à l'époque, surtout à la lumière du *love-in*, la manifestation monstre au centre-ville de Montréal. S'il avait eu ces pièces en main, M. Côté est convaincu qu'il aurait entamé des poursuites.

Ces interventions par des gens en dehors des parapluies du NON et du OUI, furent légitimées par la suite, après un jugement de la Cour suprême dans une cause soulevée par Robert Libman. Ces interventions restent toutefois étroitement balisées.

Pour M. Côté, devant les allégations du tandem Lester-Philpot, il apparaît que Jacques Parizeau, qui attribuait la défaite du OUI à « l'argent et le vote ethnique » n'avait pas tort « sur l'un des deux aspects tout au moins », a dit l'ancien DGE.



ÉLECTIONS 2006 VERS LE 23 JANVIER

La candidate bloquiste, May Chiu, poursuit un journal chinois

TRISTAN PÉLOQUIN

La candidate du Bloc québécois qui affronte Paul Martin dans la circonscription de LaSalle-Émard vient d'intenter une poursuite de 150 000 $ contre un journal de la communauté chinoise montréalaise qui l'accuse de s'être « déshonorée » en tombant enceinte alors qu'elle n'est pas mariée.

Selon le dossier déposé en Cour supérieure, le journal *Les Nouvelles chinoises* a publié aux mois de septembre et octobre trois articles très sévères à l'endroit de May Chiu. La publication a notamment affirmé que la grossesse extraconjugale de Mme Chiu a « couvert de honte » les Services à la famille chinoise du Grand Montréal, dont elle est la directrice générale. Née en Chine, la candidate bloquiste, qui risque d'accoucher avant le jour des élections, réclame à l'entreprise 100 000 $ pour atteinte à sa réputation, 40 000 $ pour dommages moraux et exemplaires, 5000 $ pour souffrances et 5000 $ en frais juridiques.

La publication a affirmé que la grossesse extraconjugale de Mme Chiu a « couvert de honte » les Services à la famille chinoise du Grand Montréal.

Personne de l'entreprise *Les Nouvelles chinoises* n'a voulu commenter ou donner quelque détail que ce soit au sujet de la publication.

Mme Chiu n'a pas rappelé *La Presse*.

Brouhaha pré-débat

Les quatre chefs des grands partis politiques canadiens seront accueillis par des cris et des slogans ce soir avant le débat télévisé en français, mais le brouhaha sera davantage le fait de protestataires plus que de militants. Les organismes sociaux québécois promettent une « bruyante manifestation » devant l'édifice de Radio-Canada pour rappeler que les enjeux sociaux (pauvreté, crise du logement, santé et détournement de la caisse d'assurance emploi) ont été « à peu près occultés » durant la campagne. Le FRAPRU et la Fédération des femmes notamment s'attendent à rassembler quelques centaines de personnes. - Mario Cloutier



La vitesse sans danger pour votre budget

NOUVEAU service Internet Sympatico MC Débutant

19,95 $ mois les 6 premiers mois. Seulement 23 $/mois par la suite[1].

- Jusqu'à 2X plus rapide que l'Internet de base pour le même prix[2].
- Ne bloque pas votre ligne téléphonique.
- Installation facile et soutien technique 24/7.
- Services de sécurité GRATUITS avec mise à jour automatique[3]: **Contrôle parental, Antivirus pour courriels, Bloqueur de fenêtres publicitaires** et **Antipolluriel**.
- Accès au contenu de Sympatico.MSN.ca: musique, nouvelles, divertissement et plus.

Fier commanditaire Équipe olympique canadienne

Offre d'une durée limitée. Abonnez-vous aujourd'hui.

Magasins Espace Bell | bell.ca/debutant | 1 888 423-1674

Rabais en ligne de 10 $[4] et évitez les frais de livraison.

Bell Et bien simple. MC

3369411A 3369412

L'offre prend fin le 26 février 2006; réservée aux nouveaux abonnés. Service offert aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changements sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Des frais d'envoi de 15 $ s'appliquent lorsque vous commandez par téléphone. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. 1. Sujet à un engagement d'un an; des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Capacité de 1 Go de téléchargement par mois; frais pour téléchargements en sus. 2. La vitesse de téléchargement peut varier selon l'achalandage sur Internet, le serveur et d'autres facteurs. 3. Fournis avec RadialPoint Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une sécurité absolue. 4. Le crédit sera appliqué sur le compte; prévoir 6 à 8 semaines après l'activation. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. MC © 2005, COVAN. Utilisée souslicence.

LASIK MD
VISION

Votre choix, c'est clair

CORRECTION DE LA VUE AU LASER

Plus de **250,000** corrections de la vue au laser au Canada

À partir de

20$

/oeil par mois*

Informez-vous sur notre politique du plus bas prix garanti.

L'excellence à votre portée

Chef de file dans le domaine de la correction de la vue au laser au Canada

Équipement **Bausch & Lomb** à la fine pointe de la technologie

Procédé **Zyoptix**MD personnalisé disponible

La majorité de nos patients obtiennent une **vision 20/20**

MONTRÉAL

1250 René-Lévesque Blvd. Ouest
Métro Bonaventure

LAVAL

2525 boul. Daniel-Johnson
(Carrefour Laval)

Prenez rendez-vous pour votre évaluation sans frais, dès aujourd'hui

(514) 845-1515

Disponibles pour vous répondre 7 jours par semaine.



* Valide jusqu'au 31 janvier 2006. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. Financement 36 mois, sous approbation de crédit.

Sans frais **(866) 393-1515** **www.lasikmd.com**

Halifax • Montréal • Ottawa • Kingston • Toronto • Windsor • Calgary • Vancouver

3372440A

RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Dialoguer en terrain miné

Le conflit israélo-palestinien me désespère autant qu'il me fascine. Deux reportages sur le terrain n'ont fait que renforcer chez moi ce double sentiment de désespoir et de fascination. Comment ont-ils pu en arriver là? Comment vont-ils s'en sortir?

Ce qui me fascine par-dessus tout, ce sont tous ces gens que le conflit ne désespère pas. Ceux qui, alors qu'ils auraient toutes les raisons du monde de baisser les bras, continuent de croire au dialogue. Comment font-ils?

Nada Sefian et Ronit Yarosky sont de ceux-là. À l'heure où on s'interroge sur l'après-Sharon, ces deux mères de famille montréalaises, que d'emblée tout sépare, s'entêtent envers et contre tous à dialoguer en terrain miné.

Nada Sefian est palestinienne. Née au Liban, elle n'a jamais vécu en Palestine, ce qui ne l'empêche pas d'y être profondément attachée.

Ronit Yarosky est juive. Née à Montréal, elle a déménagé en Israël à l'âge de 13 ans avec sa famille. À 18 ans, elle était soldate dans l'armée israélienne. C'était durant la première Intifada. À l'époque, elle ne savait même pas qu'il y avait une occupation. Dans son vocabulaire, l'expression «territoires occupés» n'existait pas. On disait Judée et Samarie. Et pour des raisons qu'elle ne comprenait pas, des jeunes Palestiniens lançaient des pierres...

Avec le temps, Ronit a compris. Aujourd'hui, ce qui étonne, ce n'est pas tant que Nada et elle soient devenues amies. Après tout, même si l'une est juive et l'autre palestinienne, leurs opinions sur le conflit israélo-palestinien se rejoignent à bien des égards. Ensemble, elles ont déjà milité avec les Femmes en noir contre l'occupation ainsi qu'avec le PAJU (Palestiniens et Juifs unis contre l'occupation). Ni l'une ni l'autre ne croit que Sharon est ce grand apôtre de la paix que beaucoup louent en ce moment.

L'IDÉE N'EST PAS DE CONVAINCRE OU DE CONVERTIR QUI QUE CE SOIT. L'IDÉE EST DE COMBATTRE L'IGNORANCE DE PART ET D'AUTRE.

Ce qui étonne, ce n'est pas l'amitié qui lie ces deux femmes mais bien le fait qu'elles aient tenu à s'aventurer au-delà de leur terrain d'entente. En fait, quand Nada et Ronit se sont rencontrées il y a quelques années, c'était au cours d'une conférence organisée par les Femmes en noir contre l'occupation. Elles ont alors réalisé que ce genre de conférences attirait toujours les mêmes personnes. Une cinquantaine de militants, juifs ou palestiniens de gauche comme elles, qui pensent à peu près la même chose et tiennent à peu près le même discours.

Comment faire pour élargir le débat? Pour aller vraiment à la rencontre de l'Autre avec un grand A? Nada et Ronit ont eu l'idée de créer un organisme neutre qui rassemblerait des gens des communautés juive et palestinienne de Montréal de toutes allégeances politiques. Un groupe ni à gauche, ni à droite, ni au centre. Un groupe où pourraient se côtoyer des rabbins et des imams, des soldats israéliens pro-Sharon et des militants palestiniens contre l'occupation... Un groupe dont le seul plaidoyer serait le dialogue.

Ainsi est né le Groupe de dialogue de Montréal. Une fois par mois depuis deux ans, des Juifs et des Palestiniens montréalais se réunissent pour discuter calmement d'un thème pour la plupart du temps explosif. Un mois, on pourra parler du mur de la honte. Le mois suivant, de l'Holocauste. Le mois suivant, des réfugiés palestiniens. L'autre d'après, du sionisme. Et ainsi de suite. L'idée n'est pas de convaincre ou de convertir qui que ce soit. L'idée est de combattre l'ignorance de part et d'autre. L'ignorance qui fait en sorte qu'on en vient à nier l'humanité de l'Autre.

Trop souvent, la méfiance et même la haine entre les deux communautés sont enrobées de politesse, constate Nada. Or, le jeu de la politesse n'intéresse pas le Groupe de dialogue de Montréal. Pas question d'éviter les sujets litigieux, pas question de faire comme si le conflit n'existait pas. L'idée, c'est justement de plonger en son coeur.

Même si leurs efforts ont été récemment récompensés d'une Médaille de la paix du YMCA, Nada et Ronit ont réalisé que la neutralité pouvait parfois devenir un terrain tout aussi miné que le parti pris. En théorie, personne bien sûr n'est contre le dialogue. En pratique, ça se complique... L'une se fait accuser par des militants palestiniens de «collaborer avec l'ennemi». L'autre se fait montrer du doigt par des gens de la communauté juive comme si elle était une traître ou encore une juive antisémite (ceux qu'on désigne en anglais comme des «self-hating Jews»)...

Envers et contre tous, Nada et Ronit continuent de croire aux vertus du dialogue. Même si l'exercice est parfois éprouvant, elles tiennent bon. Il reste à espérer que leur initiative, qui rejoint surtout des Anglo-Montréalais pour le moment, puisse faire des petits dans le milieu francophone.



APARTÉ

La prochaine conférence du Groupe de dialogue de Montréal aura lieu le jeudi **12 janvier à 19h30**, au YMCA de Westmount, 4585, Sherbrooke Ouest (métro Vendôme).

Sujet : Qu'est-ce que le sionisme? Avec Frank Guttman, ex-président de Canadian Friends of Peace Now, Gil Troy, professeur d'histoire à McGill et Nada Sefian, cofondatrice du Groupe de dialogue de Montréal. La conférence est en anglais, mais la discussion qui suivra se déroulera dans les deux langues.

INFO : mtldialogue@sympatico.ca)

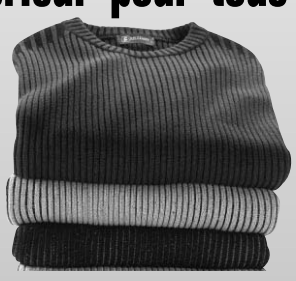
la Baie

LIQUIDATION MULTIRAYON JUSQU'À 75 % de rabais
JUSQU'AU DIMANCHE 15 JANVIER

JUSQU'À 60 % de rabais tenues mode pour femme, homme et enfant

40 % de rabais
• pulls automne-hiver pour tous
• tenues automnales d'extérieur pour tous

40 % à 50 % de rabais
hauts, pulls et tenues d'extérieur automne-hiver pour tous
TOMMY HILFIGER DENIM, POINT ZERO, CK JEANS, NAUTICA JEANS et autres



25 % DE RABAIS ADDITIONNEL LIQUIDATION MODE!
supersélection de tenues mode (griffes comprises), dessous, sous-vêtements, tenues de nuit, accessoires, collants et chaussettes à prix déjà réduit pour femme, homme et enfant
Sur nos derniers prix étiquetés. Exception : collection olympique.

10 000 000 $ DE CHAUSSURES À LIQUIDER
JUSQU'À 50 % de rabais
chaussures, bottes et pantoufles pour femme, homme et enfant

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL
montres et bijoux à prix de liquidation
Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais
articles déco, arbres, papier-cadeau, linge, articles de table et verrerie de Noël

40 % de rabais
TOUS les foyers et poêles électriques

JUSQU'À 30 % de rabais
GROS ÉLECTROS EN LIQUIDATION!

55 % à 75 % de rabais
TOUS les duos-sommeil de rayon sans suite
Quantités limitées. Tant qu'il y en aura!

25 % DE RABAIS ADDITIONNEL
jouets à prix de liquidation
Sur nos derniers prix étiquetés.

15 % DE RABAIS ADDITIONNEL
petits électros de cuisine sans suite
Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salviati, Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GucksteinHome, ceux des rayons concédés et de la collection olympique et mode maison Mantles. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

Hbc 10 % de rabais sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.
*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.

3373328A

Un accusé à l'hôpital plutôt que devant ses juges

CHRISTIANE DESJARDINS

La sélection des 12 jurés chargés de juger Angelo Colalillo, qui devait commencer hier au palais de justice de Montréal, a été reportée à une date indéterminée parce que l'accusé est à l'hôpital. En renvoyant les quelques 200 personnes réquisitionnées comme candidats jurés, hier matin, la juge Carol Cohen leur a signalé qu'elles pourraient être rappelées dans quelques semaines ou quelques mois.

Il appert que Colalillo, 41 ans, qui doit avoir un procès pour les meurtres de trois jeunes filles commis entre 1993 et 2002 à Montréal, a été hospitalisé d'urgence en fin de semaine, à la suite d'événements survenus samedi à la prison de Rivière-des-Prairies, où il est détenu en attendant son procès. Les maux de Colalillo ne relèvent pas de la maladie. Vers la fin de la semaine dernière, son avocat, Me Marc Labelle, lui a parlé et Colalillo ne s'est plaint de rien et paraissait en forme. Il reste donc deux hypothèses : la tentative de suicide ou la tentative de meurtre. Me Labelle n'a pas voulu commenter ces hypothèses hier. Il a seulement indiqué qu'au mieux, le procès ne pourrait reprendre que dans sept ou huit jours. Cet après-midi, Me Labelle et le procureur de la Couronne, Louis Bouthilier, se retrouveront de nouveau devant la juge Cohen, afin d'éclairer la cour sur les derniers développements de l'affaire.

Colalillo est accusé d'avoir assassiné Christine Speich, 12 ans, en février 1993, Anna Lisa Cefali, 20 ans, en avril 1993, et Jessica Grimard, 14 ans, en mai 2002. Dans les cas des deux premières victimes, il est en outre accusé d'incendie criminel, puisque les jeunes filles avaient été retrouvées mortes dans leur résidence familiale en flammes. Le cadavre de la jeune Grimard a été découvert dans un petit bois de Rivière-des-Prairies.

Ski de Fond
Le Spécialiste



Touring • Course • Hors piste
• Cliniques de fartage
• Rabais sur équipement complet
• Grand choix de vêtements et accessoires
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

3357993 3372768

Suicide d'un joueur compulsif Un coroner somme Loto-Québec de sensibiliser les acheteurs de billets

Deux bancos, puis le fiasco

ANDRÉ NOËL

André Baril n'a pas eu de chance : il a gagné 25 000 $ avec un billet de loterie de Banco. Puis il a gagné un autre lot de 7000 $ avec le même jeu de Loto-Québec. Il a pensé que la roue tournait pour lui. Il a misé, et misé encore. Quand il a réalisé qu'il était ruiné, il s'est tiré une balle dans la tête.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Loto-Québec devra accorder une attention particulière aux grands consommateurs de billets loterie, croit le coroner Jean-François Dorval.

« L'achat excessif de billets de loterie est une autre facette du jeu compulsif », a indiqué hier le coroner Jean-François Dorval. C'est à tort qu'on pensait que cette maladie se développait seulement avec les appareils de loterie vidéo ou dans les casinos. M. Dorval demande à Loto-Québec de distribuer des feuillets d'information sur l'achat excessif de billets de loterie à tous les détaillants, afin qu'ils les remettent aux joueurs qui en achètent trop. Son rapport d'enquête sur le suicide de M. Baril brosse le portrait d'un homme qui aurait pu encore vivre longtemps s'il avait reçu un peu d'aide.

M. Baril, 62 ans, n'avait aucune maladie connue. Il n'avait pas de problèmes psychiatriques. Il ne consommait ni drogue ni alcool. Mais il s'est mis à dépenser des milliers de dollars pour des billets de Banco, un jeu qui consiste à faire des mises de un à 10 dollars par billet.

Pendant des années, il avait été contremaître dans une usine. Célibataire sans enfant, il avait amassé de bonnes économies lorsqu'il a pris sa retraite. Il habitait à Chambly avec un de ses frères et dépensait peu. Mais après ses succès au Banco, il a vidé les fonds de son régime de retraite et flambé tout l'argent qu'il avait mis de côté. Ses relevés de compte à la caisse populaire indiquent que, l'été dernier, il retirait des sommes de 400 $ à 500 $ à quelques jours d'intervalle.

Le 19 août, il a quitté sa maison vers 8 h 30. Son frère l'a rencontré vers midi à Saint-Bruno et a trouvé qu'il n'avait pas l'air dans son assiette. C'est la dernière fois qu'il l'a vu. Amateur de pêche au saumon, André Baril s'est dirigé vers la vallée de la Matapédia. Mais c'était pour y mourir, pas pour y pêcher.

Il a d'abord tenté de se suicider en s'empoisonnant au monoxyde de carbone dans sa voiture. Mais il trouvait la chaleur et l'odeur insupportables. Le lendemain, il s'achetait une carabine de calibre 22 dans un magasin d'Amqui. Il a envoyé une lettre à son frère, en a déposé d'autres pour ses proches dans sa voiture, et en a écrit une dernière pour les policiers, qu'il a gardée avec lui.

Dans ses lettres, il faisait état de ses problèmes financiers. Il disait être « au bout » financièrement. Il a marché le long d'un lac, s'est allongé sur un sac de couchage, a pointé le canon de sa carabine sur sa tempe et a appuyé sur la détente.

Un pêcheur a trouvé son corps une semaine plus tard. Un agent de la Sûreté du Québec a trouvé la lettre adressée à la police. Méticuleux, M. Baril l'informait que la clé de sa voiture se trouvait dans sa poche et qu'il devait l'utiliser pour trouver les lettres destinées à ses proches.

Le coroner Jean-François Dorval estime que les détaillants de billets de loterie ont la même responsabilité que les propriétaires de bars ou les commis de la Société des alcools du Québec, qui doivent ne pas vendre d'alcool à des clients qui risquent de mettre leur vie en jeu.

Dans le Bas-Saint-Laurent, l'Agence régionale de santé et des services sociaux a remis des feuillets d'information contre l'achat excessif de billets de loterie aux détaillants de la région. M. Dorval estime que Loto-Québec devrait suivre cet exemple, et en distribuer dans toute la province.

Un Cubain retrouvé vivant dans une soute à bagages à Québec

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
LE SOLEIL

QUÉBEC – Un Cubain a tenté d'entrer illégalement au pays en se cachant dans la soute à bagages d'un avion d'Air Transat au cours d'un vol Holguin-Québec.

Les préposés aux bagages de l'Aéroport Jean-Lesage à Québec ont eu la surprise de leur vie lorsqu'ils ont ouvert un des conteneurs à bagages du vol 971 dans la nuit du 2 janvier. Un homme de 28 ans, d'origine cubaine, s'y trouvait.

Apparemment, le voyage de quatre heures en haute altitude dans un compartiment de deux mètres sur deux n'avait pas affecté la condition physique du passager clandestin.

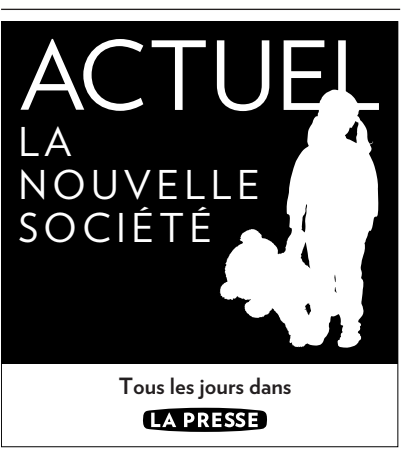
« L'homme s'est mis à courir et a réussi à sortir de l'aérogare. Les gens présents sont demeurés sans voix. L'individu a ensuite pris la direction du stationnement et a traversé une clôture adjacente. Les gardiens de sécurité de l'aéroport et les agents des douanes l'ont poursuivi et l'ont vite rattrapé », raconte Pascal Bélanger, porte-parole de l'aéroport.

Une ambulance a été demandée pour s'assurer de l'état de santé du passager clandestin. Heureusement, rappelle le porte-parole, la soute à bagages était pressurisée et maintenue à une température légèrement au-dessus de la barre du zéro Celsius. Le réfugié a ensuite été pris en charge par les agents des services frontaliers, qui traitent toujours son dossier.

La question est maintenant de savoir comment l'homme a pu s'introduire dans un conteneur sans que personne ne remarque sa présence. Mais M. Bélanger ne pouvait répondre, hier, à cette énigme.

C'est la première fois qu'une semblable situation se présente à Québec. Toutefois, pareils cas ont été rapportés dans d'autres aéroports. En janvier 2002, un Cubain de 33 ans avait volé dans la soute à bagages d'un appareil d'Air Transat qui effectuait le trajet Varadero-Toronto.

D'autres réfugiés, plus téméraires, ont trouvé la mort en tentant de quitter leur pays. Ainsi, le corps d'un passager clandestin était retrouvé en août dernier dans le train d'atterrissage d'un avion d'Air France à l'aéroport parisien de Roissy.



TELUS mobilité MD

Votre cadeau ne vous a pas fait sauter de joie ?

Faites un saut chez TELUS et offrez-vous ce que vous vouliez vraiment.



LG 200
Photoléphone
29,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)



Motorola V710
Photoléphone, télé et MP3
99,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)



LG 535
Photoléphone, vidéo et MP3
99,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)



3369592A

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com.

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · teleplus · UP CLOSE · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · The Home Depot · Zellers

Offre valable du 2 au 22 janvier 2006 avec nouvelles mises en service seulement. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Les services offerts varient selon le téléphone et la région. Tous les détails en magasin. * Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. © 2006 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Wilderton Mall
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire +
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

Saint-Léonard
Digital Radio Communication Inc.
9360, boul. Lacordaire

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (Autoroute 440/Sortie 19)
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Terrasses Mascouche

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

ÉLECTIONS 2006 VERS LE 23 JANVIER

SONDAGE EKOS — *LA PRESSE* — *TORONTO STAR*
INTENTIONS DE VOTE AU FÉDÉRAL (%)

CANADA		ONTARIO		QUÉBEC	
Parti conservateur du Canada	39,1 %	Parti conservateur du Canada	43,8 %	Bloc québécois	52,4 %
Parti libéral du Canada	26,8 %	Parti libéral du Canada	33,5 %	Parti conservateur du Canada	19,1 %
Nouveau Parti démocratique	16,2 %	Nouveau Parti démocratique	16,2 %	Parti libéral du Canada	17,4 %
Bloc québécois	12,6 %	Bloc québécois	—	Nouveau Parti démocratique	7,9 %
Parti vert	4,6 %	Parti vert	5,4 %	Parti vert	2,3 %

La firme Ekos interroge environ 500 personnes chaque jour pour le compte de *La Presse* et *The Toronto Star*. Ce sondage quotidien donne une idée immédiate de l'humeur de l'électorat canadien. Après quelques jours, une compilation de ces sondages permet de connaître les intentions de vote des Canadiens avec une faible marge d'erreur. Le sondage publié aujourd'hui a été réalisé auprès de 1240 personnes du 7 au 9 janvier. La marge d'erreur est d'environ 2,8 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Pour les résultats en Ontario, la marge d'erreur est de 4,3 points ; au Québec, elle est de 5,4 points.

Les libéraux supplantés partout au pays

SONDAGE
suite de la page A1

Dans les 106 circonscriptions de l'Ontario, les troupes de Stephen Harper réalisent une percée significative (43,8 %) avec une avance d'environ 10 % sur les libéraux (33,5 %). Les résultats régionaux des sondages comportent toutefois une marge d'erreur plus élevée.

Les résultats en Ontario sont cruciaux pour permettre à un parti de former le prochain gouvernement. « Les gains des conservateurs semblent démontrer que Stephen Harper a réussi à se montrer sous un nouveau jour », indique Frank Graves, président de la firme EKOS.

Les sondeurs de la firme EKOS parlent même d'une « Harpermanie » en raison de l'image améliorée du chef tory dans l'opinion publique. La semaine dernière, Stephen Harper a pris le dessus sur Paul Martin pour la première fois dans la perception du public quant à sa capacité d'articuler la meilleure vision de l'avenir. Et l'écart s'est creusé entre Stephen Harper et Paul Martin dans ce dernier sondage.

Au Québec, les conservateurs s'affirment de plus en plus comme la solution de rechange fédéraliste au Bloc québécois, selon EKOS. Les sondeurs soulignent que le Parti conservateur avait fait des gains aux dépens du Bloc jusqu'à maintenant. Le dernier sondage montre que le Parti conservateur gruge désormais l'électorat libéral.

Le Bloc québécois se maintient à 52 % au Québec, mais les conservateurs supplantent les libéraux par 2 points avec 19 % des intentions de vote. La portion québécois du sondage a toutefois été réalisée auprès de 386 personnes avec une marge d'erreur d'environ 5 %.

Les sondeurs observent toutefois que l'électorat apparaît très « volatil » et que plusieurs électeurs n'ont pas encore arrêté leur choix. EKOS souligne également que les électeurs pourraient réagir à l'idée d'un gouvernement conservateur possiblement majoritaire. « Que se passera-t-il lorsque les Canadiens réaliseront le potentiel actuel des conservateurs ? » dit Frank Graves.

Les conservateurs pourraient néanmoins rééditer l'exploit de Brian Mulroney en 1984 alors que les sondages ont donné une poussée au chef conservateurs. Ils pourraient aussi trébucher comme ce fut le cas en 2004. Les conservateurs ont tout de même renversé la tendance observée en début de campagne alors qu'ils traînaient derrière les libéraux par environ 5 % dans les intentions de vote ou étaient à égalité avec leurs rivaux.

Un autre sondage réalisé par la maison Décima entre le 5 et le 8 janvier donne une avance de 9 % aux conservateurs (36 %), tandis que les libéraux voient leurs appuis fondre de 5 % pour s'établir à 27 %. Ce sondage, réalisé pour la Presse Canadienne, révèle aussi que les appuis au NPD ont légèrement grimpé, atteignant 20 %, et que le soutien au Bloc québécois a légèrement reculé, à 11 % à l'échelle pancanadienne.

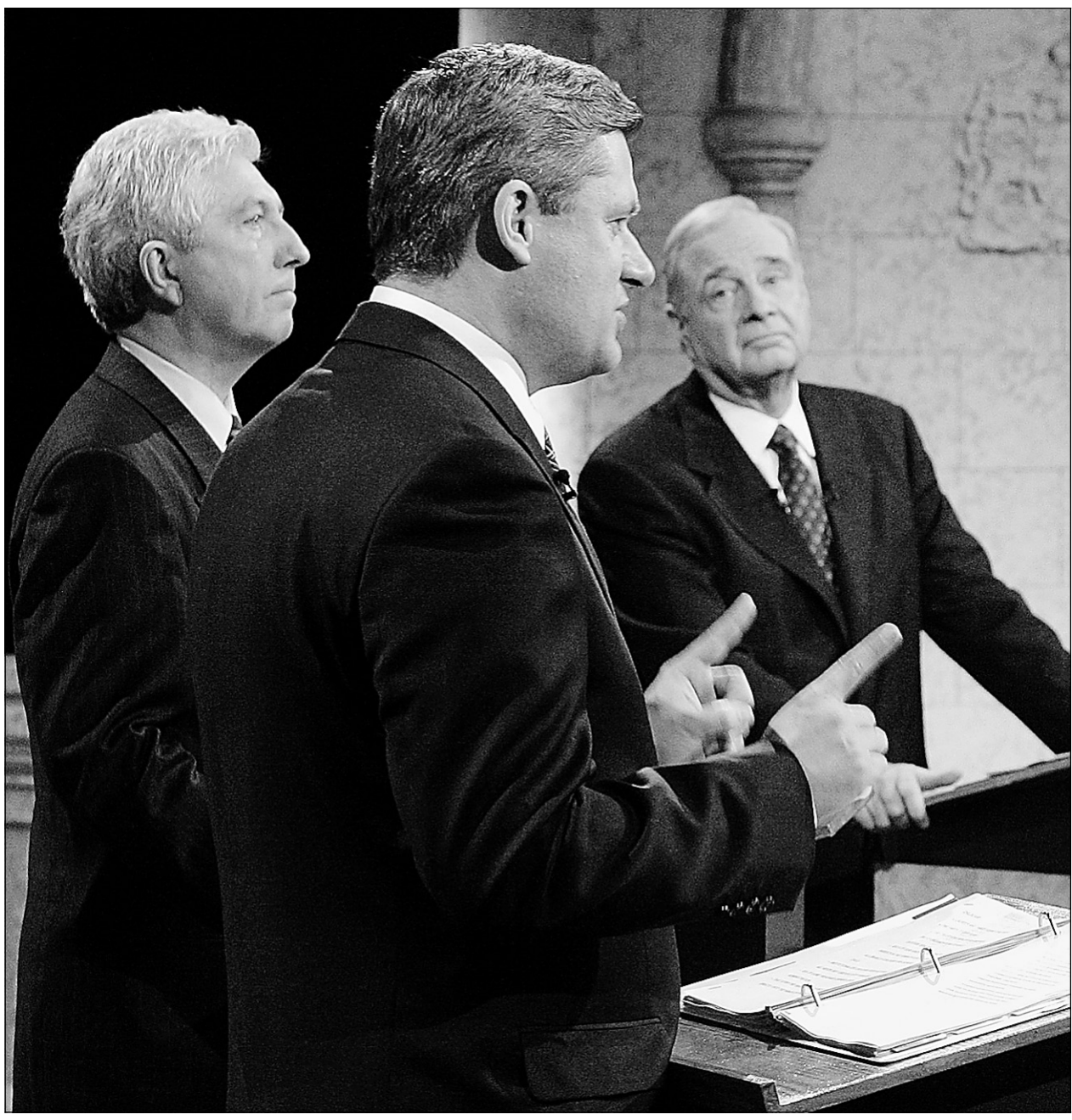


PHOTO TOM HANSON, CP

« Les gains des conservateurs semblent démontrer que Stephen Harper (au premier plan) a réussi à se montrer sous un nouveau jour », indique Frank Graves, président de la firme Ekos. Sur cette photo, le chef conservateur répond à une question pendant le débat d'hier, en présence de Gilles Duceppe et de Paul Martin.

Précision

Me Alexander De Zordo

Une erreur s'est glissée dans notre numéro de dimanche. La célèbre cause Finney n'a pas été plaidée par l'avocat Alexander De Zordo, de Borden Ladner Gervais (BLG), mais plutôt par son collègue Guy Pratte, du même bureau. Me De Zordo était interviewé à titre de président du comité *pro bono* de BLG, qui s'occupe de l'ensemble des causes plaidées bénévolement. Nos excuses.



Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

3369790

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2006. *Offre de location-bail basée sur une Grandroutière Sport R350 neuve, disponible uniquement par l'intermédiaire de Crédit Mercedes-Benz sur approbation du crédit. 599 $ par mois pendant 36 mois. Obligation totale : 21 564 $. Acompte ou reprise équivalente de 6 800 $, première mensualité et dépôt de garantie de 700 $ requis à la date d'entrée en vigueur du bail. Taux de location annuel de 5,9 %. Kilométrage limité à 18 000 km/an (0,20 $/km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 795 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement, ainsi que taxes et frais RRPMR en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre.

Captez l'émotion!

Depuis 1927



D70s

Nikon

6,1MP

- Résolution 6,1 mégapixels
- **Incluant un objectif 18-70 mm DX**
- Système autofocus sur 5 zones
- Écran ACL de 2”

Incluant un sac de transport et une carte mémoire de 512Mo *(une valeur de 100$)*

1 399$^99



COOLPIX 5600

5,1MP

- 5,1 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Fonction "D-Lighting"
- 16 modes scène pré-programmés

299$^99

SONY



DSC-T7 **5,1**MP

- 5,1 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Écran ACLhybride de 2,5”

449$^99



DSC-R1 **10,3**MP

- 10,3 mégapixels
- Écran ACL rotatif de 2”
- Histogramme en temps réel
- 6 modes scène

1 199$^99



DSC-H1 **5,1**MP

- 5,1 mégapixels
- Zoom optique 12x
- Écran ACL hybride de 2,5”

529$^99

PENTAX *Ist DL



- 6,1 mégapixels
- Avec objectif 18-55 mm
- Système d'exposition multi-zones à 16 segments

Incluant un sac de transport PENTAX et une carte SD 512 Mo *(une valeur de 120$)*

949^{99}*

*après remise postale du manufacturier



DIGITAL REBEL XT

Canon

- Capteur CMOS de 8 mégapixels
- Système autofocus sur 7 zones
- Écran ACL de 1,8”
- **Incluant un objectif 18-55mm**

Incluant un sac de transport et une carte mémoire de 512Mo *(une valeur de 100$)*

8MP

1 049$^99



PowerShot A410

- 3,2 mégapixels
- Zoom optique 3,2x
- Écran ACL 1,8”

3,2MP

179$^99



PowerShot A610

- 5 mégapixels
- Zoom optique 4x
- Écran ACL pivotant de 2”

Incluant un étui Roots, piles et chargeur (une valeur de 70$)

5MP

429$^99



PowerShot SD550

- Écran ACL de 2,5”
- Zoom 3x optique
- Processeur DiGIC II

Incluant un étui en cuir et une pile supplémentaire (une valeur de 70$)

7,1MP

549$^99

Faites bonne impression!



Agrandissement

5”x 7”

imprimé dans nos laboratoires

49¢

rég.: 1$^39

Agrandissement 16”x 20” (rég.: 21^{99}) ..... 13$^99

Laminage 16”x 20” (rég.: 25^{99}) ..... 15$^99

3 films
DÉVELOPPEMENT INCLUS
200 ISO ou 400 ISO
24 poses - 35 mm



Incluant:
3 agrandissements 8”x 10”

29$^99

Le coffret numérique du Grand Chef



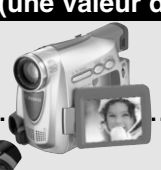
SPÉCIAL 39$
rég.: 49$

Incluant:
- **100** photos format 4”x 6”
- **3** agrandissements 8”x 10”
- **1** CD pour l'archivage de vos photos

Appareils vidéo

avec tout achat d'un caméscope Mini-DV, recevez 3 cassettes Mini-DV GRATUITES (une valeur de 35$)

Canon ZR-100
Zoom optique 20x
Écran ACL de 2,4” ..... 429$^99



Canon DC-20
Caméscope Mini-DVD
Zoom optique 10x ..... 949$^99



Sony HC-21
Zoom optique 20x
Écran ACL tactile de 2,5” ..... 499$^99



Sony HC-1
Caméscope HD 1080i
Zoom optique 10x ..... 2 199$^99



Panasonic S-65
Zoom optique 10x
Trois capteurs CCD ..... 699$^99



Panasonic GS-150
Zoom optique 20x
Trois capteurs CCD ..... 849$^99



Chargeur CP7000

- Charge jusqu'à 4 batteries AA ou AAA NiMH ou NiCd en 1 heure ou moins
- Écran ACL montrant la charge individuellement
- Idéal pour tous vos voyages autour du monde!



39$^99

rég.: 59$^99

EPSON®
P-4000



- 80 Go de mémoire
- Écran ACL de 3,8”
- Interface USB 2.0
- Mac et PC

849$^99

OBJECTIFS SIGMA

AF 70-300 mm APO
(Nikon et Canon) ..... 329$^99



AF 18-200 mm
(Nikon et Canon) (rég.:519^{99}) ..... 479$^99



EX 15-30 mm
(Nikon et Canon) (rég.:919^{99}) ..... 799$^99



AF 12-24 mm
(Nikon et Canon) (rég.:999^{99}) ..... 899$^99



AF 170-500 mm
(Nikon et Canon) (rég.:979^{99}) ..... 929$^99



L.L.Lozeau Ltée

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal (Québec) | www.lozeau.com

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi.....8h à 18h
Jeudi et vendredi .....8h à 21h
Samedi et dimanche..... 9h à 17h

Valide jusqu'au 19 janvier 2006.
Quantité limitée. Photos peuvent différer.

MÉTRO BEAUBIEN

FINANCEMENT accord D Desjardins

3369482A

ACTUALITÉS

Encore un peu de neige



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Quelque cinq centimètres de neige sont tombés sur la région de Montréal, hier, mais la plupart des arrondissements ont, encore une fois, enclenché le processus de chargement de la neige afin de ramasser les flocons des trois derniers jours. L'autoroute 40 devait être fermée entre Langelier et Cavendish, en direction ouest, jusqu'à 5 h 30 ce matin, afin de procéder à des travaux de déneigement. Il est tombé autour de 10 centimètres en Outaouais, hier, la région la plus touchée. Pour les prochains jours, Environnement Canada prévoit des températures autour de zéro le jour et -8 degrés C la nuit à partir d'aujourd'hui. Des précipitations sont à prévoir pour demain, pluie ou neige, mais en petite quantité. Les moyennes de saison sont de -6 le jour et -12 la nuit. À pareille date l'an dernier, il était tombé 69 cm de neige sur la région montréalaise. Cette année, il en est déjà tombé 106 cm.

La terre tremble à Huntingdon

MALORIE BEAUCHEMIN

Un « léger » tremblement de terre a fait vibrer le sol de la Montérégie, au sud-ouest de Montréal, hier vers 10 h 35.

L'épicentre de la secousse sismique de 4,2 sur l'échelle de Richter était situé à 22 kilomètres à l'est de Huntingdon, tout près de la frontière canado-américaine. La secousse a été ressentie à Montréal et même jusqu'à Ottawa, à plus de 150 kilomètres de l'épicentre, où deux personnes ont rapporté avoir perçu des vibrations.

« Avec une secousse de cette magnitude, on peut s'attendre à du mouvement, quelques objets qui tombent des étagères, mais pas vraiment de dommage », soutient la sismologue Catherine Woodgold, de Tremblements de terre Canada.

Selon elle, 160 personnes au moins auraient rapporté avoir ressenti la secousse à l'agence américaine US Geological Survey. À proximité de l'épicentre, les vibrations donnaient l'impression « qu'un gros véhicule passait dans la rue, soutient Pierrette Leduc, réceptionniste pour la Ville de Huntingdon. Je pensais qu'une charrue venait de traverser, mais quand j'ai regardé par la fenêtre, je n'ai rien vu, c'est là seulement que j'ai pensé qu'il s'agissait d'un petit tremblement de terre. »

Une aspirante à *Star Académie* accusée de tentative de meurtre

CHRISTIANE DESJARDINS

C'est guidée par un agent de détention que l'ex-aspirante de *Star Académie*, Audrey Trépanier, est entrée dans le box des accusés, hier, au palais de justice de Montréal, pour répondre à des accusations d'avoir drogué son ex-conjoint, Rémy Chartier, aveugle comme elle, et d'avoir tenté de l'égorger avec un couteau.

L'incident est survenu samedi soir dans une chambre de l'hôtel La Résidence du voyageur, au 847, rue Sherbrooke Est, à Montréal. Selon les renseignements colligés jusqu'ici, il semble que le couple s'était séparé en octobre, mais que la jeune femme n'ait pas accepté la rupture. Après un séjour en Colombie-Britannique, Rémy Chartier serait revenu au Québec samedi, et aurait loué une chambre à La Résidence. C'est là qu'Audrey Trépanier serait allée le rejoindre. Au cours de la soirée, elle lui aurait fait boire un cocktail de médicaments pour l'endormir, puis aurait tenté de l'attacher pour ensuite essayer de l'égorger avec un couteau. Amorti mais pas encore inconscient, il se serait débattu et aurait composé le 9-1-1. Le jeune homme a été brièvement traité à l'hôpital pour l'ingestion de médicaments, et est ressorti dimanche matin.

Hier, Audrey Trépanier, 21 ans, originaire d'Ancienne-Lorette, près de Québec, a plaidé non coupable et sera de retour devant le tribunal ce matin pour subir son enquête sous cautionnement, dans l'espoir de recouvrer la liberté provisoirement. Ses parents assistaient à cette comparution, une formalité qui n'a duré que quelques secondes. En sortant de la salle d'audience, son avocat, Me Robert La Haye, a indiqué que la jeune femme n'est pas reconnue comme une personne violente, et qu'il fallait voir cette affaire comme un conflit de jeune couple, bref un drame passionnel qui heureusement n'a pas causé de blessures graves.

Atteinte de cécité depuis l'enfance en raison d'une grave maladie des yeux, Audrey Trépanier était admirée pour son courage et sa détermination. Lors de la plus récente édition de *Star Académie*, elle s'était classée parmi les 50 finalistes, mais n'avait pas été choisie pour faire partie de la brochette finale de participants.

SALON DE L'AUTO
20 AU 29 JANVIER
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
PRÉSENTÉ PAR BANQUE LAURENTIENNE



GAGNEZ
un des 4 programmes de formation dans l'automobile.

LE SALON CARRIÈRES AUTOMOBILES







Mécanique, carrosserie, services et ventes!
À saisir : une multitude d'opportunités dans le monde de l'automobile.

Achetez vos billets en ligne
www.salonautomontreal.com

En collaboration avec LA PRESSE

Prix d'entrée (taxes incluses)	Du lundi au jeudi	Du vendredi au dimanche
Admission générale (13+)	12 $	15 $
Carte « Accès Montréal »	10 $	13 $
Enfants 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte)	5 $	5 $
Enfants moins de 6 ans	Gratuit	Gratuit
Forfait famille (2 admissions générales + 2 enfants de 6 à 12 ans)	30 $	34 $

Heures d'ouverture
Du vendredi 20 janvier au samedi 28 janvier 10 h 00 à 22 h 00
Le dimanche 29 janvier 10 h 00 à 20 h 00
Tous les jours, la billetterie fermera deux heures avant la clôture du Salon.

2 $ de rabais à l'achat d'un billet admission générale du vendredi au dimanche sur présentation d'un transfert de la STM

Place-d'Armes

Service offert gratuitement aux enfants de 2 à 10 ans
Halte-garderie SEDONA de KIA

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.
3372262A

Un tailleur de HONG KONG *en ville*

Après avoir connu le succès pendant plus de 40 ans dans la capitale des États-Unis, Sunder Daswani, de THE TAILORED MAN, offre son expertise à
MONTRÉAL

UN SEUL PRIX
Complets SUR MESURE, 395 $ US Chemises, 40 $
(plus frais de poste et manutention)

Veston entièrement doublé, appliques antisueur, poche pour téléphone portable; pantalon avec talonnières et genoux doublés; chemises avec choix de manches, poignets mousquetaires et monogrammes.

Revue de presse
« Le complet est livré avec des touches personnelles et il est parfaitement ajusté. »
- Detroit Free Press

« Vous êtes censé vous faire à un complet prêt-à-porter. Un complet sur mesure est fait pour vous. »
- Sunder Daswani, cité dans The Washingtonian

Sunder Daswani présentera des centaines d'échantillons au :
Centre Sheraton Montréal
1201, boul. René-Lévesque Ouest, les 12 et 13 janvier.
Four Points Sheraton Aéroport de Montréal
6600, chemin Côte-de-Liesse, les 14 et 15 janvier

Vous pouvez aussi composer le 1 877 984-3339 et demander Sunder Daswani. La langue de communication sera l'anglais.

3372463

Adresse permanente depuis 1969
ELEGANT ROCHEES ALIAS THE TAILORED MAN
5243, Duke Street,Alexandria, VA. 22304 U.S.A.
Tél. : (703) 751-7868; www.tailoredman.com

VACANCES VOYAGE
EN VOYAGE AVEC VOUS



Tous les mercredis et samedis dans LA PRESSE

Loto Québec — Résultats
Banco — Tirage du 2006-01-09
01 03 05 08 09 10 13 21 22 27
30 37 38 39 41 44 49 51 52 57
Quotidienne — Tirage du 2006-01-09 — 3 889 — 4 8932
Extra — Tirage du 2006-01-09 — NUMÉRO 256131
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
5,6 millions $ en lots !

Vieux-Québec en forfait

Forfait évasion
- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- 1 souper / table d'hôte à « La Table du Manoir »
- Frais de service

Valide jusqu'au 7 mai 2006

À partir de 309$
POUR 2 PERSONNES, POUR 2 NUITS, TAXES EN SUS





HÔTEL MANOIR VICTORIA
Découvrez le Spa du Manoir!
44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283
3369669A



En location et à l'achat d'un CR-V ou d'une Accord

Obtenez 500 $ en carte d'essence†

Cette somme peut être également convertie en accessoires Honda.

Le CR-V SE 2006 comprend :

› Système Realtime[MD] à 4 roues motrices
› Roues en alliage de 16 pouces
› Barres marchepieds latérales
› Porte-bagages de toit

Route :
8,0 L/100 km**



CR-V SE 4x4
illustré

CR-V SE 2006
et
Berline Accord
DX 2006

Prix de location
298 $*
par mois/48 mois

0 $
dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km
Transport et préparation inclus
en location seulement.

L'Accord 2006 comprend :

› Carrosserie redessinée
› Système d'accélération perfectionné
› Roues redimensionnées

Route :
6,3 L/100 km**



Berline Accord EX
illustrée

hondaquebec.ca

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Berline Accord DX (modèle CM5516E) et CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX). Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Accord DX (modèle CM5516E) : a) 298 $, b) 4 123 $, c) 18 427 $. CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX) : a) 298 $, b) 6 161 $, c) 20 465 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Transmission automatique pour le CR-V et transmission manuelle pour l'Accord. †Carte d'essence de 500 $ applicable sur l'Accord et le CR-V 2006. L'offre n'est pas transférable ou être jumelée. Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

3371610A



Puisqu'il faut se lever

Paul Arcand

Du lundi au vendredi

de 5 h 30 à 10 h

98,5 fm

Le FM parlé de Montréal

matin

3371579A



PHOTO CEM TURKEL AFP

À une soixantaine de kilomètres d'Istanbul, des équipes d'intervention sont chargées d'attraper les volailles pour fins d'analyses.

Une grippe moins meurtrière que prévu

MATHIEU PERREAULT

Alors que la grippe aviaire frappe la Turquie de plein fouet, une nouvelle étude avance qu'elle pourrait être beaucoup moins meurtrière que prévu. L'étude suédoise, parue dans la revue *Archives of Internal Medicine*, estime que la grippe aviaire a touché jusqu'à 1,7 % de la population au Vietnam, 10 000 fois plus que les chiffres officiels.

Or, seulement 22 personnes sont mortes de la grippe aviaire au Vietnam. Comme 66 malades ont été identifiés comme porteurs du virus, le taux de mortalité officiel est d'une personne atteinte sur trois. Si des milliers d'autres Vietnamiens sont tombés malades sans être identifiés comme porteurs du virus, cela signifie que la grippe aviaire tue beaucoup moins que prévu.

L'étude suédoise est importante parce que la grippe aviaire a jusqu'à maintenant un taux de mortalité beaucoup plus élevé que les autres pandémies de grippe. La grippe espagnole de 1918, par exemple, ne tuait que 3 % des personnes qu'elle rendait malade. La grippe ordinaire, celle qui nous frappe chaque année, a un taux de mortalité de 0,1 %, ou un sur 1000.

L'étude portait sur un échantillon de 45 000 personnes dans une province rurale, et concluait que 750 personnes avaient probablement été infectées par la grippe aviaire. Ce chiffre a été évalué à partir de symptômes déclarés, et n'a pas pu être confirmé par des tests.

Si le nombre de personnes atteintes par la grippe aviaire a été grossièrement sous-estimé, c'est une bonne nouvelle en ce qui concerne le taux de mortalité. Mais, a souligné le magazine *The New Scientist*, cela signifie que le virus peut survivre plus longtemps à l'intérieur du corps humain, ce qui augmente la probabilité de mutations menant à une transmission entre humains.

Un principe de base d'infectiologie est que plus un virus est mortel, moins il se transmet facilement : il n'a pas le temps de muter suffisamment pour devenir efficace dans la transmission entre humains — et l'hôte n'a pas le temps d'entrer en contact avec beaucoup de personnes.

Mais la transmission entre humains n'est pas encore au menu. « Malgré ce qui se passe en Turquie, le niveau d'alerte de l'Organisation mondiale de la santé n'a pas changé », explique Michel Savard, responsable du dossier à la direction de la santé publique. « Le virus de la grippe aviaire progresse vers l'ouest, mais il n'y a toujours pas de transmission entre humains. »

Hier, l'OMS a annoncé que le nombre de victimes a triplé en Turquie, passant de quatre à 14. Deux patients sont morts la semaine dernière. Le responsable du dossier à l'OMS a indiqué au *New Scientist* que l'augmentation rapide du nombre de victimes était probablement dû à une sous-estimation de l'ampleur de l'épidémie de grippe aviaire en Turquie. Les victimes proviennent de l'est du pays, plus pauvre, et où les volailles passent souvent l'hiver dans la maison faute de poulailler.

ÉCLOSION TARDIVE

L'éclosion tardive de la grippe annuelle se confirme. Les dernières données du laboratoire de santé publique du Québec estiment à seulement 12 le nombre de victimes de la grippe, pour la semaine se terminant le 31 décembre. L'an dernier, à pareille date, il y en avait 400. Et depuis 2000, il n'y a jamais eu moins de 60 cas. Selon Michel Savard, responsable du dossier à la direction de la santé publique, le retard de la grippe s'explique par des cycles de virulence. Le Dr Savard note que le taux de vaccination antigrippale semble avoir augmenté, mais que cela n'explique pas totalement la très faible activité grippale en ce début d'année.

Pour vivre un moment parfait, il ne s'agit pas nécessairement de réunir les bonnes conditions. Il suffit de conduire le bon véhicule. Dans la toute nouvelle Lexus IS, la puissance, l'agilité et la vitesse convergent pour offrir une expérience grisante dont vous pourrez vous enivrer à volonté. Parmi ses caractéristiques : démarrage à bouton-poussoir, système à clé intelligente, suspension à double bras triangulaire, ainsi qu'une foule de systèmes technologiques optimisant la performance. Partez en quête du moment. Visitez lexus.ca ou composez le 1 800 26-LEXUS dès aujourd'hui.

IS

UN MOMENT PARFAIT. LE SOLEIL BRILLE, L'ASPHALTE EST FRAÎCHE ET LA MUSIQUE QUE VOUS PRÉFÉREZ RETENTIT DANS LES TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT.

IS 250 RWD 2006

• Moteur V6 de 2,5 litres et 204 chevaux • Chaîne audio Lexus haut de gamme à 13 haut-parleurs et changeur automatique à 6 CD • Système à clé intelligente et démarrage à bouton-poussoir • Prise d'entrée audio auxiliaire • Volant gainé de cuir • Éclairage d'accueil à extinction graduelle

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE
36 300 $†

LOCATION 48 MOIS :
6,9 %* TAP 378 $ /MOIS*
ACOMPTE DE 6 610 $

FINANCEMENT :
5,4 %** TAP

IS 250
IS 250 AWD
IS 350

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

lexus.ca

3371371A

†Modèle IS 250 RWD 2006 neuf (BK262M « A ») à un PDSF de 36 300 $. Transport et préparation (1 675 $), immatriculation, assurances, taxes applicables, redevances enregistrement et taxe sur les pneus neufs en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. * Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle Lexus IS 250 RWD 2006 neuf (BK262M « A ») jusqu'au 31 janvier 2006. Location basée sur un terme de 48 mois, à un TAP de 6,9 % et un PDSF de 36 300 $. Paiement mensuel de 378,00 $ avec acompte de 6 609,75 $ ou échange équivalent, premier paiement mensuel, dépôt de sécurité de 500 $ et frais de transport et de préparation de 1 675 $ exigibles au début du bail. Basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 $ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. Coût total de la location à 26 928,75 $ (incluant acompte, dépôt de sécurité, transport et préparation) et prix de l'option d'achat à 18 150,00 $. Immatriculation, assurances, taxes applicables, redevances, enregistrement et taxe sur les pneus neufs en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. ** Plans de financement de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Taux de financement de 5,4 % jusqu'à 48 mois, offert pour un temps limité à l'achat d'un modèle Lexus IS 250 RWD 2006 neuf (BK262M « A ») jusqu'au 31 janvier 2006. Transport et préparation (1 675 $), immatriculation, assurances, taxes applicables, redevances enregistrement et taxe sur les pneus neufs en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour tous les détails.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

IRAN
Prêt à la reprise

Passant outre aux mises en garde, l'Iran a annoncé la reprise hier des activités nucléaires sensibles, sans pour autant confirmer que cette reprise a eu lieu. Cette annonce a suscité l'inquiétude en Europe et aux États-Unis, et l'exaspération de Mohamed ElBaradei, chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Ceux-ci avaient engagé l'Iran à ne pas passer à l'acte, estimant qu'un tel geste, s'il était lié à l'enrichissement de l'uranium, pourrait entraîner la saisine du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Guide suprême iranien avait répondu que « les menaces de sanction n'auraient aucun effet ».

d'après AFP

ÉTATS-UNIS
Prisons de la CIA

Le renseignement suisse a capté un document égyptien confirmant la présence de prisons secrètes états-uniennes en Europe, écrit le quotidien *Le Temps*. Le document, un message du ministère égyptien des Affaires étrangères à son ambassadeur à Londres, a été publié dimanche par un hebdo alémanique, *SonntagsBlick*. Il existe des centres en Roumanie, en Pologne, en Ukraine, au Kosovo, en Macédoine, en Bulgarie, écrit Ahmed Abou Hheit, le ministre égyptien. Selon *Le Temps*, le département suisse de la Défense a ordonné une enquête « pour établir d'où vient la fuite ».

La Presse

INDE
Avortements de filles

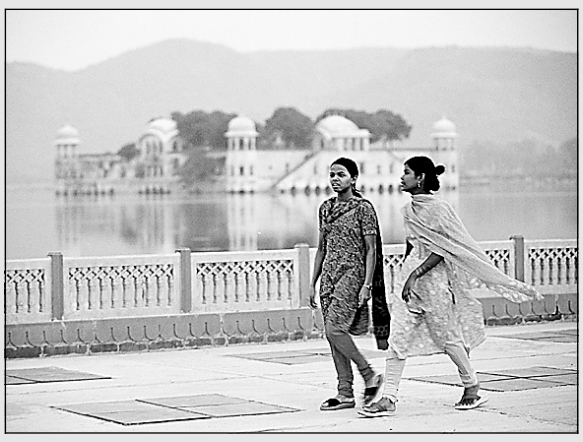


PHOTO D'ARCHIVES LA PRESSE

Il y a un déficit de 10 millions de femmes en Inde.

Les préjugés contre les femmes et la préférence pour les enfants de sexe masculin sont la cause en Inde d'avortements sélectifs et d'un déficit de 10 millions de femmes, selon une étude publiée en ligne hier par la revue médicale britannique *The Lancet*. Les auteurs de l'étude, établis au Canada et en Inde, ont travaillé sur les données d'une enquête nationale menée auprès de 1,1 million de foyers en 1998 et 133 738 naissances déclarées en 1997. Le déficit mondial en femmes est évalué à 100 millions, l'Inde n'étant pas le seul pays à pratiquer l'infanticide féminin, estime le professeur Shirish Sheth, de l'hôpital Breach Candy de Bombay, qui a participé à l'étude.

d'après AFP

IRAK
Double attentat



PHOTO D'ARCHIVES AFP

Bagdad est le théâtre de violences quasi quotidiennes.

Vingt-huit policiers ont été tués et 25 blessés dans un double attentat suicide commis hier près du ministère de l'Intérieur à Bagdad, qui a été revendiqué par le groupe terroriste Al-Qaeda en Irak. Les attaques ont été menées près d'un défilé pour la Journée de la police irakienne, auquel assistaient les ministres de l'Intérieur et de la Défense, et l'ambassadeur des États-Unis. La publication des conclusions de l'enquête sur les 1800 plaintes déposées après les législatives du 15 décembre a été reportée, entretemps. Cela retarde l'annonce des résultats et les tractations pour la formation d'un nouveau gouvernement.

d'après AFP

BRÉSIL
Assassinats d'Indiens

Le meurtre d'un leader de l'ethnie guarani Kaiowa, la veille de Noël, a porté à 38 le nombre d'Indiens brésiliens assassinés en 2005, chiffre le plus élevé de ces 11 dernières années, a indiqué hier le Conseil indigéniste brésilien (CIMI), lié à l'Église catholique. Au cours des 11 dernières années, 240 indigènes ont été assassinés dans tout le Brésil, dont 45 en 1994, a précisé le CIMI. Le leader guarani kaiowa, Dorvalino Rocha, a été tué par des hommes de main d'un grand propriétaire terrien du Mato Grosso do Sul. Le meurtrier, qui a avoué le crime, est toujours en liberté, a déploré le CIMI.

d'après AFP



PHOTO RAMON ESPINOSA, AP

Le patron de la Minustah, le diplomate chilien Juan Gabriel Valdès (à gauche), proche de l'Union populaire de Salvador Allende et représentant de Kofi Annan en Haïti, et le général chilien pro-Pinochet Eduardo Aldunate Herman ont assisté hier aux obsèques du général brésilien Bacellar retrouvé mort dans sa chambre d'hôtel à Port-au-Prince.

HAÏTI

Un général pro-Pinochet à la tête de la Mission de l'ONU

JOONEED KHAN

Un général chilien au passé pro-Pinochet confirmé assure l'intérim à la tête de la Mission de l'ONU en Haïti (Minustah), dont le commandant, un Brésilien qui refusait de réprimer les quartiers populaires, est mort samedi dans des circonstances mystérieuses.

Le général Urano Teixeira Da Matta Bacellar, militaire de carrière de 58 ans, a été trouvé avec une balle dans la tête sur un balcon de l'hôtel Montana, à Port-au-Prince. Il portait des shorts et un t-shirt. Un livre et une arme à feu gisaient à côté du corps.

Des groupes de solidarité avec Haïti, dont le Canada Haiti Action Network (CHAN), ont dénoncé son successeur et réclamé une enquête sur la Minustah, soumise aux pressions du secteur privé et des milieux d'affaires haïtiens pour accentuer la répression dans les quartiers populaires à l'approche des élections.

Le général chilien Eduardo Aldunate Herman était le nº 2 de la Minustah depuis octobre. Carmen Soria, la fille d'un diplomate espagnol enlevé et assassiné en 1976 auChili, avait accusé ce général d'avoir participé à l'assassinat de son père, alors un fonctionnaire de la Commission économique pour l'Amérique latine (CÉPAL).

L'École des Amériques

Aldunate avait nié avoir appartenu à la DINA, le bras répressif du régime putschiste du général Augusto Pinochet. L'armée et le ministère de la Défense avaient aussi démenti. Mais le gouvernement chilien avait confirmé qu'Aldunate, admis à l'École militaire en 1971 et à l'École des Amériques en 1974, avait appartenu à la CNI, qui remplaça la DINA en 1978.

« Ces liens sont d'autant plus graves que Guy Philippe, le chef militaire de la rébellion contre le président élu Jean-Bertrand Aristide en février 2004, a exprimé son admiration pour Pinochet qui, a-t-il dit, « a fait du Chili ce qu'il est », affirme l'organisation School of the Americas Watch (SOAW).

Aldunate commande la Minustah à titre intérimaire. Le Brésil a demandé à l'ONU une enquête sur la mort de Bacellar, et envoyé hier sa propre équipe d'enquêteurs.

Le Brésil a aussi indiqué avoir obtenu le soutien des pays engagés auprès d'Haïti (États-Unis, France, Canada et Argentine) pour conserver le commandement militaire de la Minustah. Selon le service de presse du ministère des Affaires étrangères, le Brésil a proposé le nom du général José Elito Carvalho Siqueira pour remplacer Bacellar.

Mario Andrésol, directeur de la police haïtienne, a parlé de « mort violente » de Bacellar, indique l'agence haïtienne Alterpresse. « Des chefs de partis et membres de la société civile se sont montrés sceptiques sur la thèse du suicide », ajoute-t-elle.

Le secteur privé et les milieux d'affaires ont paralysé hier Port-au-Prince par une grève générale pour forcer la Minustah à « rétablir la sécurité » alors qu'augmentent assassinats et enlèvements à l'approche d'élections quatre fois remises, re-fixées aux 7 et 15 février à la demande expresse de l'ONU et de l'OEA.

Groupes populaires

Haïti Action Montréal et le Comité haïtien pour les élections fédérales se demandent si le général Bacellar est « la dernière victime du secteur des affaires haïtiens ». Ils rappellent que le général brésilien Heleno Ribeiro, prédécesseur de Bacellar, avait refusé de faire de la Minustah le bras armé des milieux d'affaires.

Le patron de la Minustah, le diplomate chilien Juan Gabriel Valdès, proche de l'Union populaire de Salvador Allende et représentant de Kofi Annan en Haïti, avait confié aux médias, vendredi, que des opérations dans les quartiers populaires causeraient d'autres « dommages collatéraux » — c'est-à-dire des victimes civiles innocentes.

COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS

Le poulain de George W. Bush inquiète les démocrates



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — Le vieux lion démocrate du Sénat, Ted Kennedy, a rugi hier après-midi au Congrès américain. Et il a fait comprendre qu'au cours des prochains jours, il pourrait bien mordre.

Comme la plupart des démocrates membres de la commission des Affaires judiciaires du Sénat, Kennedy a exprimé de vives inquiétudes au sujet du plus récent candidat de George W. Bush à la Cour suprême, le juge Samuel Alito.

Le sénateur du Massachusetts a donné le ton aux audiences de confirmation du candidat, qui débutaient hier. Il a formulé de nombreuses critiques livrées sur un ton de reproche, faisant notamment référence au scandale des écoutes électroniques.

« La Cour suprême doit servir de contrôleur indépendant des abus du pouvoir exécutif et de protecteur de nos libertés. Pas de *cheerleader* pour une présidence impériale », a lancé Kennedy.

Or, lui, Alito a presque toujours préféré prendre le parti « du gouvernement, des grandes entreprises et d'autres puissants intérêts » plutôt que celui du citoyen ordinaire.

Alito est un solide conservateur de 55 ans qui siège depuis 15 ans à un tribunal d'appel fédéral à Philadelphie. Il a auparavant travaillé comme avocat pour l'administration républicaine de Ronald Reagan.

Hier, il a également été attaqué parce que ses écrits et décisions semblent démontrer qu'il est farouchement opposé au droit à l'avortement et aux politiques de discrimination positive.

Un juge, pas de programme

Aux États-Unis, les candidats à la Cour suprême sont choisis par le président mais doivent obligatoirement obtenir l'approbation du Sénat. Leur candidature fait l'objet d'audiences, où ils sont soumis à un feu roulant de questions par 18 sénateurs pendant quelques jours.

Les juges sont nommés à vie à la Cour suprême et peuvent donc avoir une influence majeure sur la société américaine pendant plusieurs décennies. Les audiences du Sénat sont donc considérées comme un exercice démocratique de la plus haute importance.

Exercice d'ailleurs très protocolaire. Hier, chaque sénateur a eu droit à 10 minutes pour commenter la candidature d'Alito. Ce dernier, qui sera interrogé à partir d'aujourd'hui, a ensuite livré une brève allocution pour se présenter. Il a tenté de rassurer les démocrates qui le craignent.

« Personne dans ce pays, peu importe son rang ou sa puissance, n'est au-dessus des lois. Et personne dans ce pays n'est au-dessous des lois », a déclaré le poulain de Bush.

« Un juge ne peut pas avoir de programme, un juge ne peut pas favoriser une issue dans une cause particulière et un juge n'a certainement pas de client », a-t-il ajouté. Il a par ailleurs insinué qu'il se considère plus proche du citoyen moyen que des élites, même s'il a étudié aux prestigieuses universités Princeton et Yale.

Bush jubile

Alito a livré une performance nettement moins convaincante que celle du premier juge nommé par Bush à la Cour suprême, John Roberts. Ce dernier, charismatique et extrêmement brillant, avait épaté la galerie avant d'être confirmé par le Sénat à 78 voix contre 22 en septembre dernier.

On s'attend néanmoins à ce qu'Alito soit confirmé, mais il devrait avoir moins d'alliés que Roberts à l'issue des audiences sénatoriales. On prévoit qu'il récoltera entre 57 et 62 votes (il en a besoin de 51) sur 100 s'il ne fait pas de faux pas cette semaine.

On sera nécessairement moins tendre avec lui entre autres parce qu'il doit remplacer Sandra Day O'Connor, qui plaisait aux démocrates. Cette modérée faisait pencher le tribunal tantôt du côté des conservateurs, tantôt du côté des libéraux.

Plusieurs estiment qu'Alito fera virer la Cour suprême — et par conséquent la société américaine — à droite de façon marquée. Ce que redoutent les démocrates mais qui plaît à la majorité des sénateurs républicains, qui en ont fait l'éloge au cours des audiences. Tout comme le président, qui a rencontré les journalistes en matinée après avoir déjeuné avec Alito.

« Je sais que les Américains seront impressionnés, comme je l'ai été et comme beaucoup d'autres membres du Sénat ont été impressionnés », a dit Bush.

Sharon sort lentement du coma

Israël autorise les Palestiniens de Jérusalem-Est à voter aux législatives du 25 janvier

MARIUS SCHATTNER
AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM — Les médecins affichaient un optimisme prudent hier quant aux chances de survie du premier ministre israélien Ariel Sharon, victime d'une attaque cérébrale, alors qu'ils commençaient à le sortir lentement de son coma artificiel.

Ils se basent sur les premiers signes enregistrés : respiration spontanée et réaction à la douleur quand Sharon a bougé légèrement le pied droit et la main droite.

Les médecins ont toutefois souligné que le patient n'était pas hors de danger, et qu'ils ne pouvaient pas encore évaluer l'étendue des dégâts occasionnés par l'hémorragie cérébrale.

Sharon « respire de façon spontanée tout en restant relié à une assistance respiratoire », a indiqué à la presse le professeur Shlomo Mor Yossef, directeur de l'hôpital Hadassah Ein Kerem de Jérusalem.

« C'est le premier signe d'une activité cérébrale », a-t-il souligné, indiquant cependant qu'« il n'y a pas de changement dans son état de santé ».

« Nous avons constaté lors de stimulations de douleurs que le premier ministre bougeait légèrement son bras droit et son pied droit », a-t-il relevé lors d'une second point de presse en fin d'après midi.

Pas de réponse rapide

Selon le professeur Felix Umansky, le neurochirurgien qui a opéré Sharon, « la reprise de la respiration et les réactions à la douleur sont les éléments les plus positifs enregistrés jusqu'à présent ».

Mais il est encore trop tôt pour déterminer les dommages subis par le cerveau du premier ministre, a-t-il dit. Le professeur, qui dirige l'équipe médicale au chevet de Sharon, a estimé que cela prendrait « plusieurs jours » avant de répondre à cette question.

Interrogé pour savoir si Sharon était hors de danger, il a dit : « Je ne pourrai l'affirmer que lorsque le premier ministre sera assis au bord de son lit et qu'il sera en mesure de nous parler ».

Il a ajouté que tout le processus de réanimation pourrait prendre « plusieurs jours ».

Dans tous les cas de figure, un retour du premier ministre israélien aux affaires est jugé hautement improbable par l'ensemble des spécialistes, même s'ils n'écartent pas la possibilité que Sharon puisse parler et comprendre ce qui se passe autour de lui.

Ariel Sharon, 77 ans, a été placé dans un coma profond jeudi et a subi trois opérations, dont deux majeures, depuis une attaque cérébrale massive le 4 janvier.

Il devrait subir une autre série d'examens afin de vérifier comment il réagit à la lumière, aux sons, et à la douleur, et ainsi déterminer lesquelles de ses facultés ont été altérées ou sont encore intactes.

Mais dans tous les cas de figure, un retour du premier ministre israélien aux affaires est jugé hautement improbable par l'ensemble des spécialistes qui n'écartent cependant pas la possibilité que Sharon puisse parler et être en mesure de comprendre ce qui se passe autour de lui.

Élections palestiniennes

Israël a autorisé entre-temps les Palestiniens de Jérusalem-Est à participer aux législatives du 25 janvier, et le président palestinien Mahmoud Abbas a confirmé la tenue du scrutin à cette date après avoir reçu des assurances des États-Unis sur cette question.

« Nous sommes convenus sur le principe que les mêmes règles appliquées lors des élections précédentes seront appliquées cette fois-ci », a déclaré le ministre israélien de la Défense, Shaoul Mofaz, à la télévision publique.

Lors des législatives palestiniennes de 1996 et de l'élection présidentielle de janvier 2005, les Palestiniens de Jérusalem-Est, occupé et annexé par Israël depuis 1967, avaient voté dans des bureaux de poste israéliens ou dans des centres installés dans la banlieue.

En même temps hier, Mahmoud Abbas confirmait à Gaza la tenue du scrutin à la date prévue. « J'ai reçu des assurances américaines que les élections, ainsi que la campagne électorale, auront lieu à Jérusalem selon les modalités qui avaient été appliquées » en 1996, a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

ÉTAT-UNIS

Cheney passe par l'hôpital et reprend son souffle

D'APRÈS AFP ET AP

WASHINGTON — Le vice-président états-unien Dick Cheney a été brièvement hospitalisé hier à cause de difficultés respiratoires, mais il est rapidement sorti de l'hôpital et « va bien », selon les mots du président George W. Bush lui-même.

« Il va bien, je lui ai parlé ce matin. Sa santé est bonne », a dit Bush à la presse avant un discours sur les difficultés scolaires dans une école primaire du Maryland. « Il viendra travailler plus tard dans la journée », a-t-il ajouté.

Cheney, qui a eu des problèmes cardiaques par le passé, a été admis à l'hôpital George Washington, dans la capitale, tôt hier matin. Il est rentré chez lui quelques heures plus tard, a déclaré sa porte-parole Jenny Mayfield.

Il souffrait d'un oedème et éprouvait des difficultés à respirer liées à l'absorption d'un anti-inflammatoire pour un problème au pied, a indiqué une autre porte-parole, Lee Ann McBride.

Jusqu'en 2008

Selon le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, Bush a été avisé dans la matinée et a téléphoné au vice-président du bureau ovale, après avoir déjeuné avec Samuel Alito, son candidat à la Cour suprême qui se préparait hier à un difficile processus d'approbation par le Congrès.

« Je pense que le vice-président prévoit venir cet après-midi pour certaines réunions », a dit McClellan.

À la presse qui lui demandait si la santé de Cheney lui permettait d'aller jusqu'à la fin du mandat de Bush, dans trois ans, McClellan a répondu : « Absolument. » Le vice-président « est un membre très important de l'équipe », a-t-il insisté.

Cheney a fait beaucoup jaser la semaine dernière en apparaissant en public avec une canne. Il avait répondu aux spéculations en déclarant que le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, l'avait mordu à la cheville.

En septembre, Cheney, 64 ans, avait été opéré avec succès pour un anévrisme artériel (cavité contenant du sang liquide ou coagulé, qui se développe sur le trajet d'une artère ou d'une veine par dilatation de ses parois) au niveau des genoux.

Le vice-président avait subi une anesthésie de six heures et il n'y avait eu aucune complication à l'intervention, qualifiée de « réussie ».

Problèmes cardiaques

Cheney avait subi une angioplastie en novembre 2000 après sa quatrième crise cardiaque depuis 1978. Il a subi un quadruple pontage coronarien en 1988 et porte un défibrillateur depuis juin 2001.

Réélu en 2004 avec le président Bush, l'ancien ministre de la Défense et élu républicain de l'État du Wyoming est considéré comme l'un des plus puissants vice-présidents de l'histoire des États-Unis.

Ces dernières semaines, il s'est particulièrement impliqué dans le débat public pour défendre la légalité des écoutes controversées pratiquées aux États-Unis et autorisées par le président Bush sans mandat de la justice, au nom de la lutte contre le terrorisme.

Alors que le débat fait rage sur l'équilibre des pouvoirs et l'ampleur du pouvoir présidentiel, Cheney a déclaré qu'à « l'époque où nous vivons, (avec) la nature des menaces auxquelles nous faisons face, le président des États-Unis a besoin que ses pouvoirs constitutionnels soient inaltérés ».



PHOTO D'ARCHIVES AP

Le vice-président américain Dick Cheney a fait beaucoup jaser la semaine dernière en apparaissant en public avec une canne. Il avait répondu aux spéculations en déclarant que le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, l'avait mordu à la cheville.



FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Marketing écologique



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

À compter d'aujourd'hui, les supermarchés Metro, Metro Plus et Super C offriront à leurs clients un sac d'épicerie réutilisable, fait à 100 % de plastique recyclé, lavable à la machine et recyclable. Il s'agit d'un coup de marketing extrêmement judicieux ; la chaîne d'alimentation capitalise en effet sur les préoccupations grandissantes des Québécois pour la qualité de l'environnement, espérant ainsi séduire cette clientèle, tout en améliorant son image corporative.

L'écologie est donc devenue un puissant outil de marketing et c'est tant mieux. Ce n'est cependant pas étonnant puisque, selon les résultats d'un sondage récent conduit par le Centre de recherche et d'information sur le Canada, l'environnement est devenu la principale préoccupation des Canadiens.

Ce souci écologique serait encore plus fort au Québec : si 78 % des Canadiens placent l'environnement en tête de liste de leurs priorités, ce pourcentage atteint 85 % dans la société distincte. Une telle ferveur allait nécessairement être récupérée par les entreprises et l'initiative de Metro en est un exemple probant. La chaîne d'alimentation québécoise fait d'une pierre deux coups : elle fait un geste concret en faveur de l'environnement et fait ainsi parler d'elle à titre d'entreprise socialement responsable, ce qui ne nuira certainement pas à son chiffre d'affaires.

Il faut dire qu'en cherchant à réduire l'utilisation des sacs de plastique, Metro s'attaque à un réel problème. Selon la société d'État RECYC-QUÉBEC, chaque Québécois utilise annuellement 350 sacs de plastique, ce qui veut dire qu'il circule annuellement au Québec entre 1,4 et 2,7 milliards de ces fameux sacs. De ce nombre, environ un milliard seraient envoyés chaque année à l'enfouissement. Comme le plastique n'est pas biodégradable, il prend donc plusieurs années à être éliminé dans l'environnement. Certains experts estiment à près de 400 ans le temps qu'il faut au plastique pour se décomposer. Voilà pourquoi toute mesure visant à diminuer le nombre de sacs en circulation doit donc être encouragée en priorité.

C'est exactement ce que vise l'initiative de Metro. En incitant ses clients à employer son sac réutilisable, l'entreprise québécoise espère pouvoir éliminer, d'ici 18 à 24 mois, quelque 65 millions de sacs de plastique. C'est non négligeable. Il s'agit maintenant de voir si les clients de Metro seront nombreux à accepter de débourser un dollar pour troquer leurs traditionnels sacs blancs pour les nouveaux sacs bleus réutilisables. Si l'on se fie au sondage, l'expérience de Metro devrait se solder par un succès, à moins que les bons sentiments des Québécois envers l'environnement ne se manifestent qu'en théorie.

Cela dit, il y a de fortes chances qu'en misant sur l'écologie, Metro ait touché une corde sensible. On ne peut qu'espérer que cette expérience soit tellement concluante, que les chaînes d'alimentation concurrentes se voient forcées de suivre son exemple.

La grippe du nombril



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Si vous habitez dans une région affectée par la redoutable grippe aviaire H5N1, votre risque de contracter la maladie est directement relié aux contacts que vous avez avec des volailles contaminées ou mortes.

C'est ce que confirme une vaste enquête auprès de plus de 45 000 Vietnamiens, qui vient de paraître dans la revue scientifique *Archives of Internal Medicine*.

Jusqu'ici, rien d'étonnant. La majorité des 146 cas humains signalés depuis 2003 émanent de zones où la population et la volaille se côtoient étroitement.

Mais cette étude soulève aussi une hypothèse très préoccupante : les cas de transmission entre volatiles et humains pourrait être bien plus nombreux que ne le montrent les statistique de l'Organisation mondiale de la santé. Plusieurs pourraient être passés inaperçus en raison du manque de personnel médical dans les régions touchées.

Rien de très rassurant. Mais avant de céder à la panique, un petit rappel du plan d'action de l'OMS s'impose.

Le principal moyen de réduire les possibilités d'infection humaine, souligne l'organisme, est de lutter contre la maladie chez l'animal. Le deuxième ? Prévenir les comportements qui exposent l'homme au virus. C'est donc sur ce terrain qu'il faut lutter en priorité. Là où la volaille est infectée et où elle est en contact avec la population. Parce que c'est aussi là que le virus risque de prendre des proportions pandémiques.

Malheureusement, les pays qui se trouvent en première ligne sont ceux qui sont les moins bien armés pour se défendre.

////////////////////////

Dans la région du Vietnam étudiée par les chercheurs, huit personnes sur dix élèvent des poulets, des canards ou d'autres volatiles comestibles dans leur cour. Une sur trois en utilise le fumier comme engrais. On voit d'ici les efforts d'éducation et de vaccination qui seront nécessaires pour réduire les risques de contagion dans ces populations. Sans oublier les compensations financières pour les oiseaux abattus, indispensables pour éviter que leurs propriétaires ne dissimulent les foyers d'infection. Bref, des dépenses qui excèdent largement les moyens d'États comme le Vietnam, dont le PIB par habitant dépasse à peine 600 $.

On ne peut blâmer les pays riches de se préparer le mieux possible à une éventuelle épidémie, en stockant du Tamiflu par exemple. Mais on peut s'inquiéter de leur peu d'empressement à lutter contre la maladie là où elle constitue un danger réel et immédiat. Parce que si vous habitez dans une région épargnée par la redoutable grippe aviaire H5N1, votre risque de contracter la maladie... est directement relié aux efforts qui sont faits en ce moment pour l'éradiquer.

CYBERPRESSE.CA

Doit-on continuer ?

En huit ans de réduction de la dette fédérale, le coût de cette décision a été de 63 milliards, alors que les économies de frais d'intérêt se sont limitées à 24 milliards. Telle est la constatation que fait l'économiste Louis Gill, professeur retraité de l'UQAM, dans un texte intégral publié aujourd'hui sur Cyberpresse.ca/opinions.

M. Gill conclut ainsi : « Lorsqu'on considère ce piètre résultat à la lumière de son coût net considérable et de la privation de services publics à laquelle la politique de remboursement donne lieu, n'est-on pas en droit de se demander s'il est opportun de s'obstiner à vouloir réduire une dette qui diminue d'elle-même en termes relatifs avec la seule croissance du PIB ? »

Lisez et commentez sur : Cyberpresse.ca/opinions



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Cela me monte au nez

Une autre tuile vient de tomber sur la tête du PLC et de Paul Martin. L'obscur parcours d'Option Canada fait surface et certaines constatations tendent à relier les instances libérales à un gaspillage éhonté des fonds publics. Combien de scandales devrons-nous mettre à jour avant de se rendre à une évidence claire ? Le PLC et son réseau tentaculaire sont corrompus et sans scrupule. M. Martin semble tellement mal à l'aise devant l'insistance des questions sur ce sujet qu'il ne peut encore une fois nier être au courant et plaider l'innocence. Comment peut-on justifier de tels gestes au nom de la démocratie et ainsi bafouer les lois qui régissent nos institutions et les valeurs que nous chérissons. L'amour et l'attachement d'un pays ne s'achètent pas avec de l'argent, de la publicité ou même par la quantité de drapeaux que l'on exhibe. J'ai à la fois honte et je suis en colère de constater encore une fois que des politiciens véreux magouillent avec l'argent de mes impôts que j'ai honnêtement gagné alors que les plus

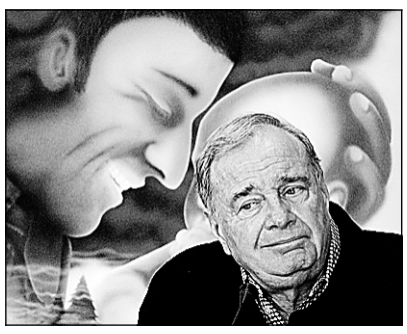


PHOTO CHRIS WATTIE, REUTER©

Paul Martin

nantis d'entre nous trouvent refuge dans des paradis fiscaux. La corruption est comme la moutarde, elle me monte au nez.

Yves Laporte

De vulgaires brigands

Dans le dossier d'Option Canada, les libéraux se sont conduits comme de vulgaires brigands, dissimulant leurs méfaits derrière un mur d'opacité leur permettant de se soustraire aux règles élémentaires de transparence publique et d'imputabilité ainsi qu'au contrôle des autorités administratives, qu'elles soient fédérales ou québécoises. Devant l'évidence, comme lors des audiences de la commission Gomery, tous les sépulcres blanchis ayant participé à cette magouille antidémocratique sont, comme par hasard, soudainement devenus amnésiques. Le premier ministre, alors ministre des Finances et vice-président du Conseil du Trésor, l'ancienne ministre du Patrimoine et le directeur d'Option Canada au moment des événements ignorent ce qu'il est advenu de ces millions. Quant aux ministres ayant profité de la manne, l'existence même d'Option Canada leur semble étrangère. La mise à jour de cette scandaleuse manipulation à l'odeur de purin démontre l'à-propos du titre et du contenu de l'ouvrage récent du même Robin Philpot *Le référendum volé*, qui a empêché le Québec d'acquérir démocratiquement son indépendance en 1995.

Marc-André Labrecque
L'Ancienne-Lorette

OPINION

Restons calmes !

Les policiers de Montréal se sont sentis « blessés et trahis » lors de la manifestation faisant suite au décès de Mohamed Bennis

YVES FRANCOEUR



L'auteur est président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Au nom des quelque 4400 membres actifs de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, permettez-moi d'exprimer le profond malaise que nous ressentons à la suite de la manifestation qui a eu lieu samedi, dans l'affaire du décès tragique de Mohamed Annas Bennis, le 1er décembre dernier.

Disons-le simplement : les policiers se sont sentis blessés et trahis par certains des propos qui ont été rapportés par les médias.

Bien sûr, nous comprenons la douleur de la famille Bennis et de son entourage. Nous compatissons à la perte de ce membre d'une famille qui aurait aimé, comme chacun et chacune des policiers et des policières que nous représentons, que cet événement n'ait jamais eu lieu. Et nous comprenons parfaitement que les membres de la communauté musulmane expriment publiquement, par cette manifestation, comme c'est son droit le plus strict en démocratie, son appui à cette famille lourdement éprouvée.

Mais nous comprenons très mal que l'on essaie de faire passer Montréal, un endroit où les tensions raciales, si on compare aux autres grandes villes d'Amérique du Nord, sont pratiquement inexistantes, pour une république bananière où les policiers tirent à vue sur des citoyens, pour des raisons de coutumes vestimentaires ou de race.

Les politiciens

Nous comprenons encore moins que des hommes politiques manquent à ce point de discernement quand il s'agit de conquérir des votes. Y a-t-il une limite au désir de vouloir absolument être dans la photo ? Et n'y a-t-il que lors de funérailles civiques que les hommes politiques peuvent montrer un peu de solidarité avec les policiers ? Être gravement blessé dans le cadre de ses fonctions n'est-il pas suffisant ? De toute évidence, non...

La moindre des choses, de la part de ces politiciens, eût été d'avoir un minimum de respect pour le processus d'enquête ministérielle qui a été déclenché, une institution légalement et démocratiquement mise en place au cours des dernières années. Cela leur aurait permis d'attendre les résultats avant de crier au loup. À ce stade-ci de l'enquête, la neutralité n'aurait-elle pas été de mise ? C'était probablement trop demander...

Au nom de mes collègues policiers, j'invite la communauté musulmane à faire preuve de patience, même si c'est difficile, et à attendre que les faits soient établis avant de conclure quoi que ce soit. Personne n'a quoi que ce soit à cacher dans cette histoire et les policiers, tant ceux qui ont été impliqués directement que ceux qui se sentent aujourd'hui salis par les accusations qui ont été lancées samedi, ont hâte de passer à autre chose.

La qualité du tissu social montréalais est notre bien collectif le plus précieux. Préservons-le ensemble et assurons-nous que citoyens et policiers, peu importe leur origine, leur langue ou leur race, continuent mutuellement à se respecter.

FORUM

Essentielle alternance

Il faut punir les libéraux pour leur corruption et leur arrogance, qui sont le résultat de leur dominance



Stephen Harper

PAUL CHIASSON, PC©

JEAN-JACQUES NOREAU



De 1985 à 1996, l'auteur a été sous-ministre fédéral aux ministères de l'Agriculture, de la Santé et du Bien-être social et ensuite premier sous-ministre du mégaministère du Développement des ressources humaines. Il a quitté la fonction publique fédérale en 1996 pour assumer pendant quatre ans les fonctions de Directeur exécutif de l'OCDE (Organisation de coopération et de Développement économique) à Paris. Il est à la retraite depuis 2000.

J'ai vécu trois changements de pouvoir... trois transitions comme on les appelait : de Clark à Trudeau (1980), de Turner à Mulroney (1984), de Campbell à Chrétien (1993). Et j'ai vécu l'anxiété que de tels changements impliquent.

En dépit de la rhétorique « de la fonction publique neutre et apolitique » qui, supposément, sert de façon « non-partisane » tous les gouvernements... peu importe leur couleur, la première réunion avec le nouveau ministre et son chef de cabinet se déroule dans le malaise et la tension. Le nouvel arrivé soupçonne les bureaucrates qui ont servi l'ancien régime, le chef de cabinet ne croit pas un mot de cette prétendue « non-partisanerie » et le sous-ministre, les bras chargés de cahiers de « breffage », se demande s'il est sur la liste des échanges ou des congédiements.

J'ai passé au travers de ces transitions et des insomnies qui les accompagnent. Mais, avec le recul, je continue de considérer ces transitions essentielles, même fondamentales, pour la démocratie canadienne. Je m'explique.

Mais, avant d'aller plus loin, je sais que je vais paraître me faire le défenseur d'un bipartisme historique libéral ou conservateur, que plusieurs décrient et dénoncent. Mais, faute d'un réel tripartisme, je ne vois rien de plus salutaire qu'un retour à ce bipartisme.

Pourquoi l'alternance est-elle si importante ?

D'abord, le « risque de dominance » n'est pas éliminé mais au moins réduit de façon importante. En termes simples, une condition essentielle à la précaution politicienne et, conséquemment, à la prudence politique, c'est qu'un parti ne puisse jamais se sentir en position de pouvoir à long terme.

Deuxièmement, l'alternance (et sa menace) permet aux tensions Est-Centre-Ouest de s'exprimer et de s'articuler. Non seulement ces tensions s'internalisent et exigent d'être gérées, mais encore, un ministre de l'Ouest ne peut se permettre de ne pas comprendre le Québec et les provinces Atlantiques, de la même façon qu'un ministre québécois doit devenir sensible — et rapidement — aux revendications des fermiers albertains et des pêcheurs de Terre-Neuve et Labrador. Demandez à Benoît Bouchard ou à Don Mazankowski ! Ils vous en parleront éloquemment.

Troisièmement, l'alternance et sa menace, ça tient la puissante bureaucratie fédérale en respect... pour ainsi dire, sur ses orteils. La haute fonction publique fédérale est une force dont on parle très peu... et pourtant c'est une force majeure dans la gouvernance du pays. C'est un poids, plus exactement un contrepoids.

Mais ce contrepoids n'est pas bête : entre autres choses, la haute fonction publique sait lire les signaux.

Voter conservateur, c'est d'abord choisir un gouvernement (un autre) minoritaire qui devra faire ses preuves et qui aura un énorme test à passer.

En 1993, nous étions plusieurs sous-ministres, autour de tables informelles, à dire que grâce au cadeau myope que Messieurs Lucien Bouchard et Preston Manning nous avaient fait de deux partis régionaux, nous en avions pour dix, douze voire même quinze ans de domination libérale.

Cette prédiction était malheureusement juste et, survivance oblige, la non-partisanerie et la capacité de faire contrepoids de la haute fonction publique se sont érodées face à l'évidence de l'inamovibilité d'un parti, libéral en l'occurrence.

En somme, l'alternance (et sa possibilité réelle) contribue à tenir toutes les parties sur les dents : et je crois profondément que, si les forces en présence, qu'elles soient politiques ou bureaucratiques, ne vivent pas au quotidien la menace d'être rayées de la carte, si elles écoutent mal ou ne répondent pas aux attentes, nous glissons vers l'insensibilité et l'arrogance du parti au pouvoir et l'inévitable sentiment d'impuissance des citoyens. (...)

Il est légitime — pour ne pas dire nécessaire — de punir les libéraux de leur corruption et leur arrogance qui sont le résultat de leur dominance, elle-même conséquence directe de l'impossibilité d'alternance.

Vous anticipez ma conclusion ! À mon avis, la seule option qui a du potentiel, c'est de voter pour le Parti conservateur. Je sais qu'une telle position, au Québec, n'est pas très drôle : les analystes appelleront ça un vote stratégique. Voter conservateur, c'est d'abord choisir un gouvernement (un autre) minoritaire qui devra faire ses preuves, qui aura un énorme test à passer, qui nous ramènera en élections dans 18 ou au plus 30 mois et qui, pourquoi pas, se hisserait à la hauteur de ses nouvelles responsabilités.

C'est ça la beauté de l'alternance réelle : ça nettoie les égouts, ça « flush » les toilettes !

Et dans deux ans, on remet ça... mais, cette fois, sur de nouvelles bases et avec une démocratie reoxygénée.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

JOURNAL DE CAMPAGNE

Chaque mercredi, les députés Pablo Rodriguez et Bernard Bigras nous racontent une tranche de leur campagne électorale hivernale.

Une bonne moyenne

PABLO RODRIGUEZ



L'auteur est député libéral de la circonscription de Honoré-Mercier.

Il est clair que la campagne a pris un tout autre rythme depuis le retour du congé des Fêtes. Les gens que l'on rencontre sont beaucoup plus intéressés et ouverts à parler de politique. Dans un comté tel que le mien, le thème de l'unité nationale revient souvent sur le sujet. Cela me permet de soulever deux contradictions fondamentales dans le discours du Bloc et dont on ne parle pas assez.

Tout d'abord, il y a le fait que le chef du Bloc répète toujours que la façon dont ses députés votent à la Chambre des communes est dictée par les intérêts du Québec. C'est donc dire qu'ils votent en faveur d'un projet de loi s'il est bon pour le Québec et contre celui-ci dans le cas contraire. Ce même chef affirmait récemment, à plus d'une reprise d'ailleurs, que le Bloc a voté avec le gouvernement libéral dans 82 % des cas. Ainsi, si l'on suit sa propre logique, 82 % des projets de loi qui furent présentés par le gouvernement libéral sont bons pour le Québec. Ça ne me semble pas trop mal comme moyenne au bâton. Lorsque j'étais à l'école, 82 % était une très bonne note. Je suis d'avis que les projets de loi qui représentent l'autre 18 % allaient également dans le sens des intérêts du Québec, mais à l'encontre de ceux du Bloc.

Conflit d'intérêts

Ceci m'amène d'ailleurs à mon deuxième point qui porte sur la confusion entre « intérêts des Québécois » et « intérêts du Bloc québécois ». En fait, le Bloc est perpétuellement en situation de conflit d'intérêts. Mieux, il représente les intérêts du Québec à Ottawa, plus il diminue ses chances de réaliser la séparation du Québec. Si le fédéralisme fonctionne à l'avantage du Québec, le projet souverainiste en est affaibli. Suivant cette logique, il est donc clair que le Bloc n'est pas là pour représenter les intérêts du Québec, mais ceux des souverainistes qui, par ailleurs, aiment bien confondre leurs propres intérêts avec ceux de l'ensemble des Québécois.

Je discutais de ceci avec un groupe d'aînés lorsque l'un d'eux, prenant la parole pour la première fois, s'est mis à parler de ce que représente pour lui le Canada. Avec émotion, il nous a fait revivre des moments de sa carrière en commerce international, laquelle lui a permis de réaliser à quel point notre pays était admiré et respecté partout, notamment pour sa façon de protéger ses minorités, son travail en faveur du maintien de la paix et l'appui qu'il accorde aux pays les plus démunis.

Pour lui, le Canada est une réussite commune à laquelle ont participé des générations de Québécois. C'est l'exemple même d'une société qui a su se construire autour de valeurs telles que l'ouverture, le partage, la justice et l'égalité des chances. Il a terminé en disant que chaque fois que l'on parle de séparation, c'est tout cela que l'on remet en question. Et il a raison. J'ai l'impression que trop souvent nous oublions ce que nous avons accompli ensemble, alors que nous devrions célébrer ce succès commun qu'est le Canada.

ÉLECTIONS 2006

Le vrai son de cloche

BERNARD BIGRAS



L'auteur est député bloquiste de Rosemont/La Petite-Patrie.

L'avenue Christophe-Colomb, dans sa section parcourant les quartiers La Petite-Patrie et Villeray, compte de nombreux appartements où cohabitent des étudiants. Bien que le porte-à-porte hivernal s'y avère difficile, car on y retrouve de nombreux escaliers abrupts et particulièrement glissants à ce moment de l'année, il est important de la parcourir puisqu'elle est toute désignée afin de connaître l'opinion des jeunes.

Un des premiers constats de ma lecture de cette opinion est que les étudiants s'attendent des politiciens qu'ils défendent les enjeux environnementaux, non pas en contradiction avec le développement économique, mais plutôt dans la perspective d'un développement économique durable et harmonieux de la société. À ce chapitre, je suis satisfait de mon engagement en la matière et je profite de mes rencontres avec les étudiants pour attirer leur attention sur mon dépliant qui situe la protection de l'environnement au coeur de mon prochain mandat.

Un deuxième constat émanant de mes discussions avec les jeunes est venu de ma rencontre avec Marc. Constatant son intérêt politique et fort de son appui, je lui ai demandé à quelle priorité il souhaitait que je déploie mes énergies au cours des prochaines années. Il me répondit instantanément : l'éducation.

C'est alors qu'il me parla de réussite scolaire, du nombre d'étudiants par classe, de services aux étudiants, de la difficulté d'accès à ses enseignants et même, croyez-le ou non, de propreté et d'entretien des infrastructures universitaires. Je sentais, de par l'énergie de ses propos, qu'il avait en quelque sorte besoin de se vider le coeur.

Pendant un instant, j'ai cru me retrouver quelques semaines plus tôt dans les bureaux de Réginald Lavertu, le directeur général du collège de Rosemont. Il avait demandé à me rencontrer pour me parler de l'importance de ramener à leur niveau de 1994-1995 et ce, sans condition, les transferts fédéraux aux provinces et de faire passer la part fédérale du financement de l'éducation postsecondaire de 15 à 25 %. Ce gestionnaire expérimenté me fit la démonstration rigoureuse que cette demande, qui fait consensus au Québec, permettrait à terme d'injecter un milliard de dollars neufs au Québec, dont 4,5 millions de dollars constitueraient la part du collège de Rosemont. De l'argent dont le cégep aurait bien besoin.

Attentif à ses préoccupations, j'ai présenté à Marc des éléments de la plate-forme du Bloc québécois dont ceux proposant un véritable réinvestissement en éducation postsecondaire, une exonération complète des bourses d'études et une modification à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité qui abolirait la clause discriminatoire relative à la libération des dettes d'études en cas de faillite.

Force est de constater que les récentes promesses libérales en matière d'éducation postsecondaire sont bien loin des réels besoins du milieu et des attentes formulées par Marc et par Réginald Lavertu. Dire qu'encore tout récemment, Paul Martin affirmait que pour renforcer nos économies, il fallait investir dans les technologies et l'éducation ! Une autre de ses promesses creuses...

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE

L'efficacité du dépistage est contestée

ASSOCIATED PRESS
ET PRESSE CANADIENNE

CHICAGO – Deux tests très répandus pour le dépistage du cancer de la prostate n'ont pas permis de sauver des vies, lors d'une nouvelle étude, alimentant le débat sur la pertinence de soumettre les hommes à ce type d'examen médical.

L'étude a été effectuée à partir d'un petit échantillon — seulement 1002 hommes — et ne pourra pas servir de jugement définitif concernant cette question. Mais elle pourrait donner un aperçu de ce qui suivra lorsque les résultats de deux importantes études sur la détection du cancer de la prostate seront publiés, dans quelques années.

Les chercheurs se sont intéressés à deux tests de dépistage qui sont utilisés des millions de fois par année aux États-Unis : un test sanguin qui mesure l'antigène prostatique spécifique, ainsi qu'un toucher rectal, qui permet au médecin de déceler les anomalies en palpant la paroi rectale.

Selon un des auteurs de l'étude, John Concato, les médecins devraient prévenir leurs patients que ces tests ne sont pas parfaits afin qu'ils décident eux-mêmes de s'y soumettre ou non.

Lors de leur étude, les chercheurs ont découvert que des hommes qui avaient passé un test de dépistage ne couraient pas moins de risques de mourir d'un cancer de la prostate ou d'autres causes que ceux qui n'avaient pas passé un tel test.

Cette conclusion vient confirmer celle d'une autre étude des autorités américaines chargées de la prévention qui, en 2002, affirmaient ne pas disposer des preuves nécessaires pour recommander le dépistage systématique du cancer de la prostate.

La boulimie liée au petit poids à la naissance

MATHIEU PERREAULT

Les bébés de très faible poids ont deux fois plus de risque de souffrir de boulimie, selon une étude italienne publiée hier dans la revue *Archives of General Psychiatry*.

L'étude établit pour la première fois que l'anorexie et la boulimie sont liées à des complications pendant la grossesse et à la naissance, comme l'enroulement du cordon autour du cou du bébé ou l'anémie maternelle.

Les auteurs, des psychiatres de l'Université de Padoue, avancent que les complications à la naissance endommagent peut-être le cerveau d'une manière favorisant l'apparition de troubles alimentaires. Déjà, les complications à la naissance ont été liées à un risque plus élevé de dépression, de schizophrénie et d'obésité.

Les psychiatres italiens suggèrent que les bébés qui ont connu des complications dans le ventre de leur mère, ou à la naissance, soient suivis de près pour détecter rapidement des troubles alimentaires.

Les auteurs avancent que les complications à la naissance peuvent favoriser l'apparition de troubles alimentaires.

Les problèmes du placenta sont particulièrement critiques, multipliant par cinq le risque d'anorexie et par quatre le risque de boulimie. Les difficultés à se nourrir au sein sont aussi problématiques : elles quintuplent le risque de boulimie. Parmi les autres complications, les problèmes cardiaques et l'administration d'oxygène à la naissance augmentent de deux fois le risque d'anorexie. Les bébés qui ont un poids inférieur au 10e percentile ont deux fois plus de risque de souffrir de boulimie.

L'étude mérite un suivi, selon Howard Steiger, psychologue spécialiste des troubles alimentaires à l'Université McGill. « On sait que les complications périnatales sont plus fréquentes chez les anorexiques et les boulimiques, dit-il. Les composantes génétiques des troubles alimentaires pourraient expliquer une partie des découvertes de l'équipe italienne. Cela dit, il est aussi possible qu'il y ait là une nouvelle manière de dépister ces maladies. »

L'étude portait sur 115 femmes atteintes d'anorexie, 75 atteintes de boulimie, et 555 qui ne souffraient pas de ces maladies.

